



# Bilan

## des investissements internationaux en France

### 2023

# Bilan

## **des investissements internationaux en France**

2023



*Pascal Cagni*

Président du Conseil  
d'administration de Business France  
et Ambassadeur délégué  
aux investissements internationaux



*Laurent Saint-Martin*

Directeur général de Business France

## Avant-propos

En 2023, en dépit d'un ralentissement de la croissance mondiale et de tensions géopolitiques aggravées, la France a consolidé son attractivité internationale. Le nombre de projets d'investissement avoisine le record de 2022 ; il progresse même de plus de 5 % en comptabilisant les investissements qui modernisent les sites français des entreprises étrangères et renforcent notre outil industriel sans créer d'emploi direct. Cette bonne performance conforte les ambitions de notre pays, dans le cadre notamment du plan France 2030, qu'il s'agisse de la réindustrialisation, de l'innovation, du renforcement de nos filières d'excellence ou de la transition écologique. En tant qu'opérateur du volet international de France 2030, Business France se félicite que près du tiers des projets concernent des secteurs d'excellence soutenus par ce plan d'investissement majeur de 54 Md€.

L'industrie et la construction concentrent près de la moitié des projets et 43 % des emplois créés ou sauvegardés. Très concrètement, c'est l'ambition d'une réindustrialisation décarbonée de nos territoires qui prend corps. L'automobile enregistre la plus forte progression avec plus de 100 projets, en hausse de 60 %, et près de 5 000 emplois créés ou sauvegardés, soit près du double de l'année précédente. Porté par l'essor des investissements relatifs aux véhicules électriques, le secteur est à l'origine de projets de grande envergure, tel celui du taïwanais ProLogium, qui investit 5,2 Md€ pour implanter une gigafactory de batteries solides à Dunkerque, dans les Hauts-de-France.

La dynamique entamée dans les secteurs aéronautique, naval et ferroviaire en 2022 se poursuit avec 10 % de projets supplémentaires et près de 4 700 emplois induits, en hausse de 64 %. Les projets dans le domaine de la construction sont, eux, en augmentation de 44 % et suscitent un quasi doublement du nombre d'emplois créés ou sauvegardés.

Enfin, la France consolide son statut de terre d'innovation, avec des projets dans la R&D qui passent de 76 à 103, soit une hausse de 35 %. Notre pays attire des projets stratégiques dans des secteurs d'avenir, tel celui de la start-up européenne Newcleo, spécialisée dans les petits réacteurs nucléaires modulaires de 4ème génération, qui investit 3 Md€ pour s'implanter à Lyon.

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Ils sont bien sûr le fait de nos atouts structurels, mais aussi et surtout d'une stratégie de politique économique claire et constante depuis 2017, fondée sur un agenda de réformes pro-business, une recherche permanente de compétitivité, et une volonté assumée de montrer la France sous son vrai jour : conquérant, innovant, attractif.

Ils sont le fruit d'un partenariat efficace et solide entre Business France et les Régions dans le cadre de la Team France Invest. Ensemble, nous avons détecté près de 1 900 projets potentiels d'investissement en 2023 et conduit main dans la main 113 missions de prospection et de communication à travers le monde. Avec l'ensemble de nos partenaires de la Team France Invest, nous sommes aux côtés des entreprises étrangères qui choisissent la France. Nous répondons présents à chaque étape pour les accompagner et pour les aider à faire aboutir leurs projets.

# Préface

Notre politique économique menée depuis 2017 fonctionne et bénéficie à tous les Français : 1815 décisions d'investissements étrangers en 2023, plus 59 000 emplois créés ou maintenus. Nous continuerons à mettre en œuvre des réformes structurelles pour créer des emplois bien rémunérés sur tout le territoire, faciliter l'activité des investisseurs et attirer des projets de recherche, de production, de digitalisation, de décarbonation. C'est pourquoi je présenterai fin avril de nouvelles mesures de simplification. Par ailleurs, la majorité a proposé une loi pour renforcer l'attractivité financière de la France, en droite ligne avec la politique que nous menons avec le président de la République. Je la soutiens totalement !



**Bruno Le Maire**

Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Le bilan 2023 de l'investissement international en France illustre le rayonnement mondial de l'économie française. Les projets affluent de tous les continents, en provenance de 56 pays. Plus de 300 projets sont d'origine américaine : que les investissements de ce pays en France soient stables en 2023, alors qu'au niveau mondial les investissements américains ont reculé (CNUCED, 2024), témoigne des atouts considérables de notre pays dans la compétition mondiale.

Malgré le Brexit, les pays de l'Union européenne représentent près de la moitié des projets, preuve de la vitalité du marché unique. L'Allemagne fait la course en tête : ses 272 projets, en hausse de 6 %, approfondissent les liens entre nos deux pays. L'Europe dans son ensemble est à l'origine des deux tiers des projets et sept des dix principaux investisseurs sont européens : c'est un gage de stabilité et d'efficacité de l'investissement international en France à un moment où les évolutions géopolitiques perturbent les chaînes de valeur mondiale.

Ces résultats, obtenus dans une conjoncture économique dégradée, témoignent de la confiance persistante des investisseurs dans les forces de notre pays et son potentiel de croissance à long terme. Par leur ampleur et leur progression année après année, ils concourent à l'audience et à la force de la France dans le monde.



**Stéphane Séjourné**

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

# Préface

Une attractivité qui irrigue tous les territoires, doublée d'une transition écologique ambitieuse : le bilan 2023 de l'investissement étranger en France contribue de façon notable à ces deux grands objectifs du Gouvernement. Trois facteurs l'attestent.

Tout d'abord, la moitié des projets recensés et les trois-quarts des projets industriels concernent des communes de moins de 20 000 habitants, où ils vont créer ou sauvegarder plus de 22 600 emplois.

Ensuite, plus de 200 projets sont consacrés à la « décarbonation » de sites existants. Ces investissements sécurisent les sites français

face à la mise en concurrence, par leurs maisons-mères, de leurs unités de production à travers le monde. En outre, le nombre élevé de projets concourant à la réindustrialisation va réduire l'empreinte carbone importée.

Enfin, 60 % des projets relevant de l'énergie et du recyclage concernent la production ou les applications liées aux énergies renouvelables et plusieurs projets développent des technologies clefs pour la transition écologique, tel celui d'Aluminium Dunkerque, qui investit pour recycler 20 000 tonnes d'aluminium par an d'ici 2025. L'industrie verte est en marche !



**Christophe Béchu**

Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Structuration des filières, investissement massif dans les compétences, réduction des délais d'implantation : notre stratégie industrielle ne laisse pas les investisseurs étrangers indifférents. L'excellent bilan 2023 de l'investissement international créateur d'emploi et de valeur ajoutée en France en témoigne : 770 projets, soit 42 % du total, concernent les secteurs industriels, dans lesquels ils vont créer ou sauvegarder plus de 22 000 emplois.

Ce score a été stimulé par le plan France 2030, qui offre aux investisseurs étrangers l'opportunité de participer à la nouvelle ambition industrielle de la France en investissant dans des secteurs clés tels que la santé, l'énergie, l'automobile, l'aéronautique ou le spatial : 559 projets s'inscrivent dans les secteurs prioritaires ciblés par ce plan et portent sur l'innovation technologique, l'industrialisation, la recherche et la formation.

La création des Team France Filières va permettre de développer cette contribution étrangère à la vitalité de nos filières et à leur compétitivité à l'international. Ce bilan très satisfaisant montre que la réindustrialisation de notre pays a bien commencé et qu'elle va de pair avec l'internationalisation de notre économie, soutenue avec talent par Business France.

L'excellent bilan 2023 de l'investissement international créateur d'emploi et de valeur ajoutée atteste du haut niveau d'attractivité de la France. Vif à l'étranger, l'attrait pour notre pays demeure après s'être confronté au réel puisqu'on compte quasiment autant d'extensions d'activités que d'implantations nouvelles. Les investisseurs internationaux se plaisent manifestement en France !

Ces résultats sont la preuve renouvelée des multiples atouts de notre pays et le fruit d'une mobilisation constante des pouvoirs publics, au travers de réformes structurelles efficaces et d'investissements bien ciblés, de la prospection active et de l'accompagnement sur-mesure assurés par Business France et les agences régionales de développement, et de la campagne de communication *Make it Iconic* autour de la marque France, qui valorise le dynamisme industriel, le potentiel d'innovation et la vitalité culturelle et artistique de notre pays.

Ces efforts payants seront poursuivis dans les mois à venir afin de consolider cette formidable attractivité, qui contribue à l'essor de l'activité et de l'emploi, à la réindustrialisation et à la décarbonation de notre pays. Le sommet *Choose France* en mai, les Jeux olympiques d'été à Paris, et les autres événements d'envergure que la France accueillera en 2024 - les cérémonies du 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, le Sommet de la Francophonie et la réouverture de Notre-Dame de Paris - seront autant d'occasions de la promouvoir pour faire rayonner la France à travers le monde.



**Roland Lescure**

Ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie



**Franck Riester**

Ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité, de la Francophonie et des Français de l'étranger

**AVANT-PROPOS**

**PRÉFACE**

**SYNTHÈSE**

**1 LA FRANCE CONSOLIDE SON ATTRACTIVITÉ**

- 1. Un contexte économique instable p14
- 2. Un maintien des investissements directs étrangers à haut niveau p16
- 3. Le réinvestissement, signe de la satisfaction des entreprises déjà installées p18
- 4. L'Europe, premier contributeur de l'investissement étranger en France p19

p5

p6

p10

**2 L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER AU CŒUR DU TISSU ÉCONOMIQUE FRANÇAIS**

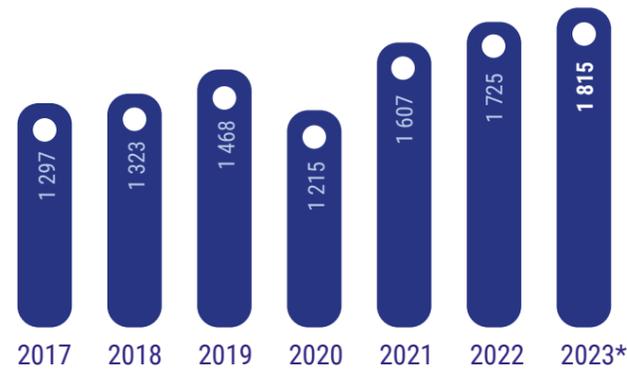
- 1. La production, première fonction pour les investissements étrangers en France p26
- 2. Les investissements internationaux, une contribution décisive à la décarbonation de l'industrie française p28
- 3. Des projets sur l'ensemble du territoire, notamment dans les petites communes p33
- 4. Des secteurs d'excellence, vecteurs d'attractivité des territoires p36

**3 L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL AU SERVICE DE LA RÉINDUSTRIALISATION FRANÇAISE**

- 1. Innovation : positionner la France à la pointe des usages numériques p43
- 2. Décarbonation : faire de la France le leader de la transition verte en Europe p52

# Synthèse

**1 815** DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT EN 2023



\*A partir de 2023, sont comptabilisés par Business France dans le Bilan, les investissements de décarbonation, digitalisation, sauvegarde et partenariats technologiques, lorsqu'ils ne génèrent pas d'emplois, car ils renforcent l'outil industriel français, pérennisent les sites des investisseurs étrangers et entrent dans la stratégie d'attractivité France 2030. Ils sont au nombre de 112 en 2023.

**59 254**

EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS À HORIZON 3 ANS

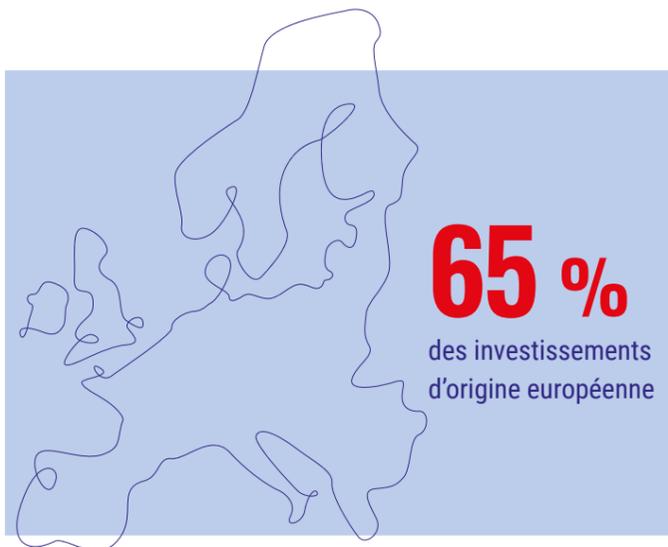


## Top 3 des fonctions

**593** projets de production  
**303** projets de centres de décision  
**272** projets de points de vente

## Top 5 des investisseurs

Investisseur	Projets	Emplois
États-Unis	17 %	29 %
Allemagne	15 %	11 %
Royaume-Uni	10 %	7 %
Belgique	7 %	6 %
Italie	7 %	4 %



## Production

**20 778**

emplois

**+19 %**

d'emplois



**48 %**

des investissements

**43 %**

des emplois dans un **secteur industriel.**

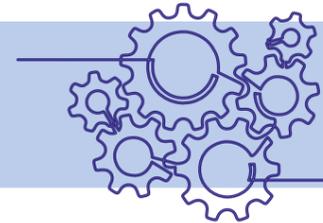
## R&D, ingénierie

**170**

décisions d'investissement

**59 %**

des investissements en R&D, ingénierie dans les **secteurs France 2030**



## Top 3 des secteurs industriels

Secteur	Projets	Emplois
Industrie automobile et équipements	12 %	19 %
Machines et équipements mécaniques	10 %	9 %
Agro-alimentaire	10 %	7 %

## NOMBRE DE PROJETS ET D'EMPLOIS PAR TYPE D'OPÉRATION

Type d'opération	Projets	Emplois
Création	854	17 288
Extension	823	40 575
Reprise	26	1 391

**+ 98** projets de pérennisation et **14** partenariats technologiques

**49 %** des projets et **73 %** des projets industriels dans des communes de moins de **20 000 habitants.**

**58 %** des projets accompagnés par





## LA FRANCE CONSOLIDE SON ATTRACTIVITÉ

# 1 LA FRANCE CONSOLIDE SON ATTRACTIVITÉ

## 1. Un contexte économique instable

L'année 2023 s'est inscrite dans un contexte économique très dégradé, conséquence d'une multiplicité de crises (guerre en Ukraine, hausse de l'inflation, crise énergétique, ralentissement de l'économie chinoise etc.). Ainsi, au niveau mondial, la croissance s'est retractée, passant de 3,5 % en 2022 à 3,1 %, d'après les prévisions du FMI. Elle devrait se maintenir à ce taux en 2024, soit en deçà de la moyenne de 3,8 % observée entre 2000 et 2019.

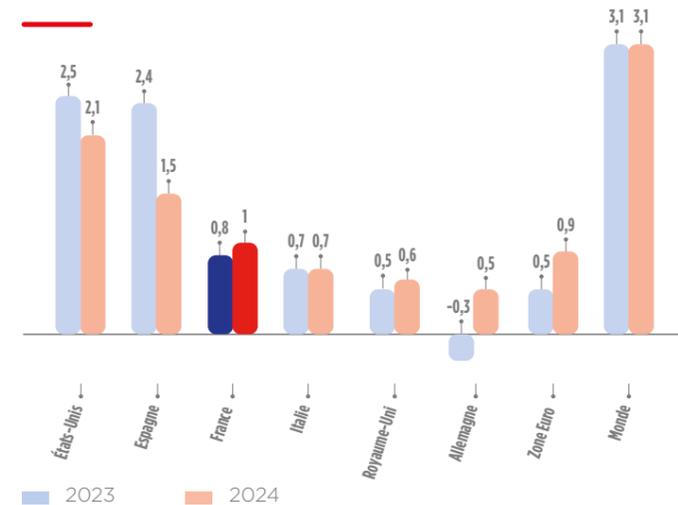
Sur l'année 2023, l'économie française fait preuve de résilience par rapport à ses voisins européens. Dans la zone euro, il existe des disparités nationales fortes. L'Espagne a su tirer son épingle du jeu avec un taux de croissance qui atteint 2,4 % en 2023, quand l'Allemagne a connu une année de récession avec un PIB en baisse de 0,3 %. L'économie française s'est maintenue au-dessus de la moyenne de la zone euro (0,5 %) avec une croissance de 0,8 %, sou-

tenue par la progression de la consommation des ménages, un investissement des entreprises toujours dynamique et la hausse des exportations malgré cet environnement international peu favorable.

Les prévisions de croissance du FMI pour l'année 2024 sont hétérogènes, avec une progression jusqu'à 1 % en France, un retour à un taux de croissance positif pour l'Allemagne (0,5 %) et une baisse de près d'1 point de pourcentage en Espagne, qui connaîtrait néanmoins un des taux de croissance les plus élevés de la zone euro.

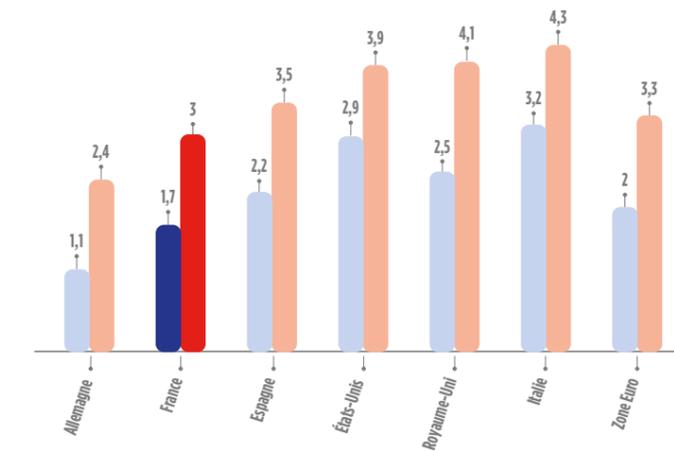
Selon la prévision de l'Insee, l'acquis de croissance pour 2024 au 2<sup>e</sup> trimestre 2024 s'établirait à 0,5 % en France et 0,5 % en Italie, mais - 0,2 % en Allemagne ; l'acquis serait de 0,3 % pour la zone euro.

**Fig 1. Croissance du PIB mondial**  
En %



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2024

**Fig 2. Taux d'intérêt de long terme**  
En % par an



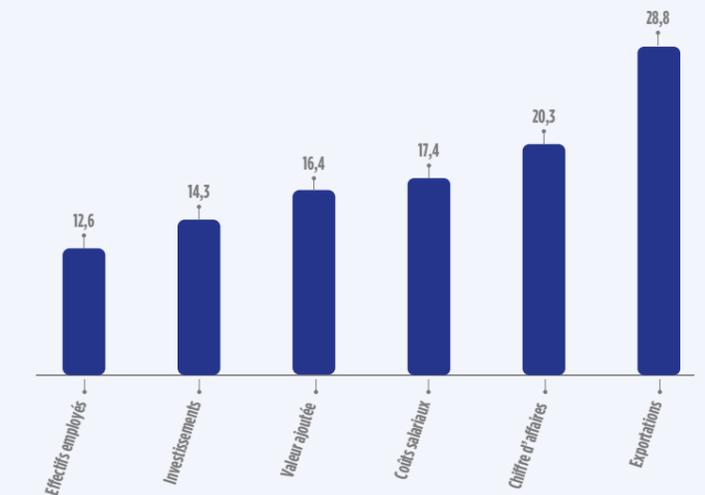
Source : OCDE, 2024

## CONTRIBUTION DES FILIALES ÉTRANGÈRES EN FRANCE

Selon l'Insee, les entreprises étrangères installées en France sont au nombre de 17 500 en 2021. Bien qu'elles représentent seulement 0,5 % du nombre d'entreprises implantées en France, ces dernières contribuent significativement à l'économie française. En effet, les entreprises étrangères représentent 12,6 % des effectifs employés en France, 17,4 % des coûts salariaux (en moyenne des coûts salariaux plus importants que dans les entreprises françaises), elles contribuent également à hauteur de 14,3 % à l'investissement et réalisent 16,4 % de la valeur ajoutée. Aussi, 28,8 % des exportations françaises sont effectuées par les entreprises à capitaux étrangers présentes sur le territoire. Les entreprises sous contrôle étranger réalisent 20,3 % du chiffre d'affaires total en France.

En 2021, 2,2 M de personnes (salariés et non-salariés) en France sont employées par une entreprise étrangère. Les entreprises américaines sont les premières pourvoyeuses d'emplois suivies par les entreprises allemandes, les entreprises suisses, les entreprises britanniques et les entreprises néerlandaises. Le premier pays employeur asiatique en France est le Japon.

**Fig 3. Contribution des filiales étrangères en France**  
En %



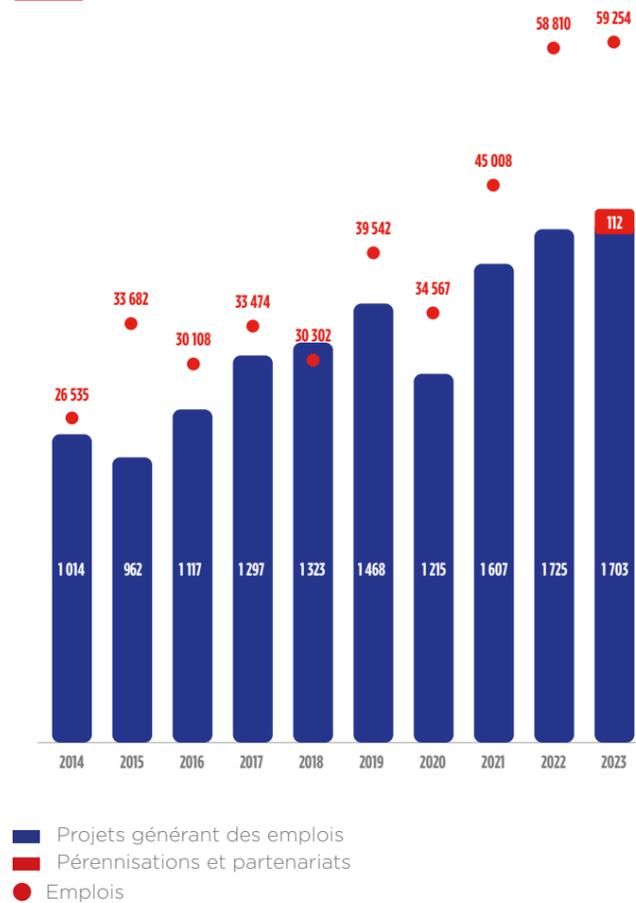
Source : Insee, Insee focus N°313, 2023

## 2. Un maintien des investissements directs étrangers à haut niveau

Dans un contexte international instable, la France consolide son attractivité à un niveau élevé. En 2023, le territoire a accueilli 1815 décisions d'investissement créatrices d'emplois ou de valeur<sup>1</sup> pour l'économie. Ces projets vont créer ou maintenir 59 254 emplois en équivalent temps plein (ETP) pérennes d'ici 3 ans. Ces bons résultats, à des niveaux comparables à ceux de 2022, confirment que la France est toujours plébiscitée par les entreprises étrangères pour accueillir leurs investissements.

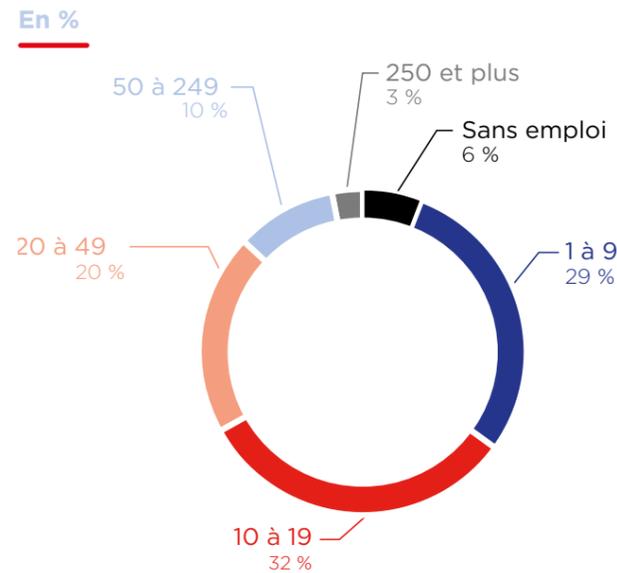
En moyenne, les décisions d'investissement doivent permettre de créer ou maintenir 950 emplois par semaine en France. Les projets générant plus de 250 emplois sont au nombre de 50 en 2023. Ils représentent 39 % des emplois recensés.

Fig 4. Évolution des projets et emplois associés



Source : Bilan France 2014-2023, Business France

Fig 5. Répartition des projets selon le nombre d'emplois créés ou maintenus en 2023



Source : Bilan France 2023, Business France

De façon générale, les investissements étrangers s'inscrivent dans les priorités nationales et contribuent à la transformation de l'économie française, notamment dans les filières stratégiques du Plan « France 2030 ». En 2023, 11,3 % des investissements étrangers recensés concernent une filière prioritaire. Ces projets vont générer plus de 16 000 emplois sur le territoire français, soit 27 % de l'ensemble des emplois recensés en 2023.

### CIBLER LES PRIORITÉS SECTORIELLES STRATÉGIQUES ET FAIRE DE LA FRANCE LE LEADER DE L'INDUSTRIE VERTE EN EUROPE

Le plan « France 2030 » vise à accélérer la transformation des secteurs clés de notre économie par l'innovation et à positionner la France en leader de demain. Il est doté de 54 Md€ pour 5 ans et vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir. La moitié des financements sont destinés à des acteurs émergents, l'autre moitié aux actions de décarbonation. Il poursuit 10 objectifs visant à mieux comprendre, mieux vivre et mieux produire à l'horizon 2030, parmi lesquels : soutenir l'innovation de rupture dans la filière nucléaire, produire en France au moins 20 biomédicaments, devenir leader de l'hydrogène vert et des énergies renouvelables, produire 2 M de véhicules électriques et hybrides.

Le plan est un instrument puissant de soutien à l'innovation, depuis le stade de la recherche fondamentale jusqu'au développement et à la mise en production. Depuis son lancement en 2021, la moitié des crédits ont d'ores et déjà été engagés en faveur de plus de 3 000 projets. Parmi les premiers résultats portés par les lauréats, on dénombre :

- 2 000 dépôts de brevets
- 4 gigafactories de batteries et 1 M de véhicules électriques sécurisés
- 8 biomédicaments produits en France
- 40 000 emplois directs créés ou maintenus
- Environ 8,5 M de tonnes de CO2 devraient être économisées par an grâce aux projets engagés

Le plan « France 2030 » dédie 2,5 Md€ à la formation aux métiers d'avenir, avec un objectif de formation de 400 000 personnes/an, grâce à la sélection et au financement de dispositifs innovants de formation. Parmi les premières réalisations qui ont engagé 1,5 Md€, 34 000 nouvelles places de formation ont été ouvertes en 2022/23 dans les filières stratégiques « France 2030 » : structuration d'une offre de formation sur le quantique, 65 écoles de production « faire pour apprendre » pour former 10 000 jeunes/an (industrie, bâtiment, restauration, secteur du bois...), école de la batterie...

<sup>1</sup>En 2023, Business France a fait évoluer sa méthodologie pour prendre en compte des formes d'investissements, même sans création d'emplois, mais créatrices de valeur pour les sites productifs. Sont désormais pris en compte les projets permettant de préserver la compétitivité d'une entreprise en augmentant ses capacités de production, en décarbonant son outil de production ou en digitalisant ses procédés/services.

### 3. Le réinvestissement, signe de la satisfaction des entreprises déjà installées

Les créations de nouveaux établissements en France représentent 47 % des investissements étrangers en 2023. Ces projets concernent pour 30 % des installations de centres de décision et pour 28 % des nouvelles ouvertures de points de vente. Parmi ces créations d'établissement, 62 nouvelles unités de production ont été recensées.

Les extensions de sites existants avec création d'emplois, représentent 45 % des projets recensés en 2023. Le nombre d'extensions a progressé de 3 % entre 2022 et 2023 pour atteindre 798 projets. Les décisions d'extension de site vont générer 40 575 emplois d'ici 3 ans, soit 68 % des emplois totaux recensés. En moyenne, chaque projet d'extension s'accompagne d'une cinquantaine de créations d'emplois. Ces projets d'extension reflètent la satisfaction des investisseurs déjà installés en France. En 2023, 419 sites de production

ont fait l'objet d'une extension. Les activités de production représentent 40 % des emplois générés par les extensions d'activité.

Enfin, les pérennisations sont au nombre de 98 en 2023. Il s'agit d'investissements visant la durabilité et le renforcement des sites de production, sans générer d'emploi supplémentaire. Ces projets poursuivent en majorité un objectif de décarbonation des processus de production d'activité industrielle.

Les partenariats stratégiques contribuent à la modernisation de notre appareil industriel. Parmi les projets recensés, 14 correspondent à des partenariats technologiques qui renforcent les capacités de recherche et développement française.

#### Répartition des projets et emplois par type d'investissement

	2023		2022		Évolution 2022-2023	
	Projets	Emplois	Projets	Emplois	Projets	Emplois
Création	854	17 288	870	16 821	-2 %	3 %
Extension	823	40 575	798	39 056	3 %	4 %
Reprise	26	1 391	57	2 933	-54 %	-53 %
Pérennisation	98	-	-	-	-	-
Partenariat de R&D	14	-	-	-	-	-
<b>Total général</b>	<b>1 815</b>	<b>59 254</b>	<b>1 725</b>	<b>58 810</b>		

Source : Bilan France 2023, Business France

### 4. L'Europe, premier contributeur de l'investissement étranger en France

Les entreprises du continent européen sont les premières pourvoyeuses d'investissement vers la France. En 2023, comme en moyenne depuis 2018, l'Europe est à l'origine de 65 % des décisions. Le continent est également le premier générateur d'emplois puisqu'il est à l'origine de 57 % des emplois annoncés en 2023. L'Amérique du Nord est le deuxième plus important contributeur à l'investissement en France. Cette zone a représenté 21 % des investissements recensés l'année dernière. Les investissements de cette zone sont fortement créateurs d'emplois, puisqu'un tiers des emplois générés par les investissements étrangers proviennent de groupes d'Amérique du Nord.

À noter également que 8 % des investissements viennent d'Asie et 3 % d'Afrique, des proportions stables au cours du temps.

Dans le détail des nationalités des investisseurs en France, le premier pays d'origine reste les États-Unis, à l'origine de 305 projets (soit 17 % du total des investissements) qui vont générer 17 000 emplois d'ici 3 ans (soit 1/3 des emplois créés ou maintenus). Ce chiffre est largement porté par les créations de CDI intérimaires d'une agence d'intérim américaine présente sur le marché français.

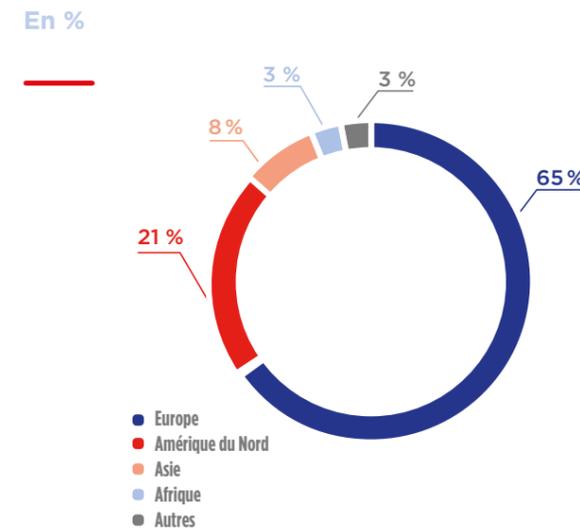
Deuxième pays à l'échelle mondiale et premier pays européen, l'Allemagne est à l'origine de 272 projets d'investissement en 2023 et de la création ou du maintien de 6 815 emplois sur le territoire français. Sa contribution à la réindustrialisation de la France est forte, en étant à l'origine de 17 % des projets dans les secteurs industriels. L'Allemagne figure en tête des pays qui créent ou maintiennent le plus d'emplois dans ces secteurs. L'Allemagne se distingue également comme le premier investisseur étranger dans le secteur automobile (23 % des projets et 25 % des emplois) ainsi que dans la santé (15 % des projets et 31 % des emplois). C'est également le premier créateur d'emplois étrangers du secteur agroalimentaire (32 % des emplois recensés issus d'investissements allemands) et du secteur de la chimie, plasturgie (38 %).

Le Royaume-Uni complète le podium avec 173 décisions d'investissement recensées en 2023. Les emplois créés ou maintenus par les investissements britanniques augmentent de 9 % entre 2022 et 2023 pour atteindre 4 435 équivalents temps plein. L'augmentation des emplois induits est portée par un doublement des emplois britanniques annoncés dans le commerce et la distribution, secteur dans lequel le Royaume-Uni est le premier investisseur.

En 2023, avec un total de 126 annonces, la Belgique se distingue en tant que 4e investisseur étranger en France. Le nombre de projets des entreprises belges progressent fortement (+35 %). Ces investissements sont à l'origine de la création ou du maintien de 3 585 emplois (+70 % en un an). Cette performance exceptionnelle est portée par l'investissement particulièrement important des entreprises belges dans le secteur du BTP français : 25 % des investissements internationaux dans le secteur viennent de la Belgique.

Avec un nombre d'investissements similaire (126 projets), l'Italie est également un des principaux pays investisseurs en France. Néanmoins, c'est la Suisse qui se distingue en termes de création d'emplois, en 2e position européenne derrière l'Allemagne et 3e position mondiale. La Suisse est également le 2e pays européen ayant annoncé le plus d'emplois de production en France en 2023.

Fig 6. Répartition des projets par continent d'origine en 2023



Source : Bilan France 2023, Business France

**Principaux pays d'origine des investissements étrangers en France en 2023**

	2023		Part	
	Projets	Emplois	Projets	Emplois
États-Unis	305	17 000	17%	29 %
Allemagne	272	6 815	15%	12 %
Royaume-Uni	173	4 435	10%	7 %
Belgique	126	3 585	7%	6 %
Italie	126	2 611	7%	4 %
Pays-Bas	124	1 716	7%	3 %
Suisse	84	5 986	5%	10 %
Espagne	67	1 447	4%	2 %
Japon	57	1 127	3%	2 %
Canada	55	1 592	3%	3 %
Danemark	50	988	3%	2 %
Chine*	44	1 229	2%	2 %
Irlande	32	1 162	2%	2 %
Suède	27	616	1%	1 %
Mexique	24	412	1%	1 %
Autriche	20	87	1%	0,1 %
Tunisie	19	361	1%	1 %
Maroc	17	341	1%	1 %
Inde	17	309	1%	1 %
Luxembourg	17	300	1%	1 %
Norvège	16	231	1%	0,4 %
Turquie	16	179	1%	0,3 %
Pologne	10	295	1%	0,5 %

\*dont Hong-Kong

Source : Bilan France 2023, Business France

**ILS ONT CHOISI LA FRANCE**



**Équipements mécaniques**

États-Unis - Zendar

Zendar, une start-up basée dans la région de la baie de San Francisco, développe des systèmes de perception avancés pour les systèmes de conduite autonome et d'aide à la conduite. La mission de Zendar est de garantir que l'avenir de l'autonomie soit à la fois sûr et accessible à tous. Utilisant des capteurs à faible coût, des techniques exclusives de traitement du signal et l'intelligence artificielle, Zendar offre une perception précise en temps réel pour une fraction du coût des systèmes dépendant du Lidar. En 2023, Zendar a décidé d'ouvrir un bureau à Paris pour continuer à développer ses opérations en Europe et renforcer sa R&D.



**Conseils et service**

Maroc - Intelcia

Ce groupe marocain est le 3<sup>e</sup> groupe d'outsourcing en France et le 1<sup>er</sup> employeur marocain avec plus de 4 000 salariés en France en 2023, suite à la reprise récente de Coriolis Services et au développement de ses sites à Marseille (20 emplois supplémentaires) et dans les Ardennes, à Charleville-Mézières (84 emplois supplémentaires) et à Sedan (création de 53 emplois sur trois ans).



**Chimie, plasturgie**

Japon - Toray Industries Inc.

Toray Industries, Inc., a annoncé aujourd'hui avoir décidé d'agrandir les installations de production de la filiale française Toray Carbon Fibers Europe S.A. pour les fibres de carbone à module moyen et élevé. Cette opération permettra d'augmenter la capacité annuelle de l'usine d'Abidos (sud-ouest de la France) de 5 000 tonnes par an à 6 000 tonnes. La production devrait démarrer en 2025.

La demande de fibres de carbone à module moyen et élevé augmente en Europe, poussée par la volonté d'évoluer vers une société zéro émission nette. Cette croissance est principalement due à des taux de construction plus élevés pour les avions commerciaux (structures secondaires et moteurs), ainsi que pour la production d'énergie, les satellites et les automobiles haut de gamme. En renforçant la capacité de production de fibres de carbone en Europe, Toray répond à la demande de ses clients en fibres de carbone à module moyen et élevé, comme il sied au leader du marché.

Toray a fait de la croissance durable un élément central du projet AP-G 2025, son programme de gestion à moyen terme. Ainsi, l'entreprise a développé des solutions pour lutter contre le changement climatique grâce à ses matériaux composites en fibre de carbone. Toray exploitera pleinement ses ressources pour contribuer à atteindre une économie neutre en carbone d'ici 2050, conformément à sa philosophie d'entreprise consistant à contribuer à la société en créant de la valeur. Ce projet devrait générer une trentaine d'emplois.

## ILS ONT CHOISI LA FRANCE



### Construction automobile

Italie - Iveco

Iveco Group a engagé 115 M€ d'investissement en France en 2023 pour pérenniser sa présence sur le territoire français, notamment en concevant et industrialisant des autobus électriques à batterie et à hydrogène (marques IVECO BUS et HEULIEZ) et en développant un moteur thermique fonctionnant à l'hydrogène (FPT Industrial) à Bourbon-Lancy en Bourgogne-Franche-Comté. Plus de 100 emplois pérennes ont été créés dans l'ensemble en 2023 sur ce dernier site. Le groupe va continuer de moderniser ses usines et développer l'économie circulaire. La France est le 2<sup>e</sup> pays d'implantation d'Iveco Group avec ses 4 sites de production et 4 centres de R&D.



### Santé

Maurice - Qima

Dans le cadre de son développement, le groupe QIMA a récemment fait l'acquisition de QWALILAB, un laboratoire accrédité COFRAC situé à La Réunion, via QuantiLAB, laboratoire mauricien intégré au Groupe QIMA et spécialisé en solutions d'inspection et d'analyse dans les secteurs agroalimentaire, environnemental et pharmaceutique. Cette acquisition, stratégiquement importante, s'accompagne de la création de 12 emplois supplémentaires sur trois ans.



### Agroalimentaire

Allemagne - JRS Marine

JRS investit continuellement sur son site de Landerneau. JRS Marine Products extrait de l'alginate à partir d'algues brunes, utilisée comme additif naturel et durable dans les produits alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques, et comme alternative naturelle au plastique pour la fabrication de produits biosourcés. Appartenant au groupe allemand JRS depuis 2018, le site breton bénéficie d'investissements continus. En 2022 et 2023, les investissements ont atteint 2,9M€ avec un double objectif : poursuivre le basculement vers les produits pharmaceutiques et réduire l'impact environnemental en réduisant les consommations d'eau et de gaz, notamment pour le process d'extraction. L'expertise du site breton est reconnue dans le monde entier : 90 % de sa production est exportée.



### Prestations informatiques

Royaume-Uni - Blu Zoo Production

BLUE ZOO, le plus grand studio d'animation 3D britannique s'est associé avec SAMKA GROUP, un des principaux producteurs français d'animation indépendants. Ensemble, ils ont créé KAZOO.

Ils ont choisi la Métropole lilloise pour y installer ce nouveau studio d'excellence.

Le savoir-faire internationalement reconnu de BLUE ZOO et la réputation de ses actionnaires placent d'emblée KAZOO parmi les studios considérés par les clients internationaux. Pour soutenir sa croissance, BLUE ZOO souhaitait depuis longtemps installer une antenne en France pour accéder à plus de talents. De son côté, SAMKA GROUP souhaitait se doter d'un studio 3D.

En 2023, ils officialisent la création d'une Joint-Venture nommée Kazoo Animation et leur décision d'implantation à la Plaine Images, véritable hub européen des industries créatives, localisé à Tourcoing.



# 2

## L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER AU CŒUR DU TISSU ÉCONOMIQUE FRANÇAIS

# 2 L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER AU CŒUR DU TISSU ÉCONOMIQUE FRANÇAIS

## 1. La production, première fonction pour les investissements étrangers en France

En 2023, environ un tiers des projets et des emplois issus d'investissements étrangers sont dirigés vers des activités de production. Ces projets représentent plus de 20 700 emplois créés ou maintenus.

Les entreprises renouvellent leur confiance dans l'économie française en choisissant majoritairement de réinvestir dans les outils de production déjà présents sur le territoire (2/3 des projets de production), mais aussi en créant de nouveaux sites (10 % des projets).

Les centres de décision, qui constituent 17 % des projets et 9 % des emplois, sont la deuxième fonction la plus représentées parmi les projets identifiés. Près de deux tiers de ces projets correspondent à des primo-implantations d'entreprises en France ou en Europe.

Troisième fonction la plus représentée avec 10 % des projets, les services aux entreprises sont à l'origine d'environ 30 % des emplois créés et maintenus (plus de 17 000 emplois au total), un niveau stable par rapport à l'année précédente. La majorité de ces emplois (65 %) correspondent à des CDI intérimaires créés par des agences d'intérim dans le secteur du conseil aux entreprises. Les services aux particuliers représentent quant à eux 9 % des projets et 4 % des emplois.

Les points de vente cumulent 15 % des projets et 7 % des emplois. La fonction logistique (7 % des projets) connaît la plus forte hausse des emplois induits en un an : +41 %, pour un total de 5 300 emplois, soit 9 % de l'ensemble des emplois créés ou maintenus.

Les projets de R&D et d'ingénierie concernent 9 % des projets identifiés en 2023, soit 170 décisions d'investissement. La France a attiré sur son territoire des projets stratégiques dans des secteurs d'avenir. Ainsi, la start-up européenne Newcleo, dont l'ambition est de développer des petits réacteurs nucléaires modulaires de 4<sup>e</sup> génération, a choisi de s'installer à Lyon et d'investir à hauteur de 3 Md€ en France pour y établir un réacteur de démonstration.

Les États-Unis et l'Allemagne sont les principaux investisseurs dans les activités de production avec respectivement 19 % et 18 % des projets, loin devant l'Italie (9 %) et la Belgique (8 %). Ils sont également les deux premiers pays en termes de création et de maintien de l'emploi en production (17 % pour l'Allemagne et 15 % pour les États-Unis), devant la Suisse (11 %).

Les États-Unis sont aussi les premiers investisseurs pour les fonctions de centres de décision (13 %), de R&D et ingénierie (16 %), et de services aux entreprises (34 %).

### Répartition des projets par fonction de l'investissement en 2023

Nature du projet	Nombre		Part	
	Projets	Emplois	Projets	Emplois
Centre de décision	303	5 325	17 %	9 %
<i>dont Primo implantation Europe</i>	52	581	3 %	1 %
<i>dont Primo implantation nationale</i>	144	1 704	8 %	3 %
<i>dont QG monde / Europe</i>	27	1 127	1 %	2 %
<i>dont QG national</i>	80	1 913	4 %	3 %
Logistique	122	5 301	7 %	9 %
Point de vente	272	4 039	15 %	7 %
Production / Réalisation	593	20 778	33 %	35 %
R&D, Ingénierie, Design	170	3 694	9 %	6 %
<i>dont Ingénierie, Design</i>	67	1 119	4 %	2 %
<i>dont R&amp;D</i>	103	2 575	6 %	4 %
Services aux entreprises	185	17 475	10 %	29 %
Services aux particuliers	170	2 642	9 %	4 %
<b>Total général</b>	<b>1 815</b>	<b>59 254</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Bilan France 2023, Business France

## 2. Les investissements internationaux, une contribution décisive à la décarbonation de l'industrie française

En 2023, les investissements étrangers dans les activités de services ont constitué 53 % des projets recensés et 57 % des emplois créés ou maintenus. L'industrie a reçu 47 % des projets et 43 % des emplois.

Les investissements se sont en premier lieu dirigés vers les secteurs du commerce et de la distribution (14 % des projets et 8 % des emplois), du conseil et des services aux entreprises (8 % des projets et 25 % des emplois) et vers les prestations informatiques (7 % des projets et 5 % des emplois).

Les projets dans les activités industrielles sont dominés par le secteur automobile (6 % des projets totaux et 8 % des emplois), qui a connu la plus forte progression à la fois du nombre de projets créateurs d'emplois reçus en un an (+60 %) et du nombre d'emplois (+91 %). Ce secteur est en effet porté par l'essor des investissements dans les véhicules électriques et de ses composantes, à l'origine de projets de grande envergure notamment pour les batteries électriques. À cet égard, les atouts de la France ont convaincu l'entreprise taiwanaise ProLogium d'implanter une gigafactory à Dunkerque (Hauts-de-France). D'autres secteurs industriels enregistrent des progressions significatives du nombre d'emplois induits par les projets, en particulier la construction (+95 % en un an) et les matériels aéronautiques, navals et ferroviaires (+64 %), qui poursuivent leur élan entamé en 2022.

En deuxième et troisième positions des investissements dans l'industrie, se situent les secteurs des machines et équipements (5 % des projets et 4 % des emplois) et de l'industrie agroalimentaire (5 % des projets et 3 % des emplois). Le domaine de la santé, qui regroupe les secteurs des équipements et dispositifs médicaux ainsi que celui des médicaments et des biotechnologies, représente près de 5 % des projets et 4 % des emplois.

Les entreprises industrielles ont largement bénéficié de l'effort de décarbonation puisque 80 % des projets visant à réduire l'impact écologique des entreprises concernent l'industrie : 15 % dans le secteur de la métallurgie, 15 % dans l'agroalimentaire, et 14 % dans le secteur de la construction.

Des investissements de décarbonation permettent de pérenniser l'implantation locale des sites concernés. Ainsi, le groupe familial belge Lhoist, l'un des leaders mondiaux de la production de chaux et de dolomie pour diverses applications, s'est engagé à réduire l'empreinte écologique de ses quatre principaux sites en France. L'usine de Réty, dans le département du Pas-de-Calais, serait ainsi dès 2028 la première usine au monde à produire de la chaux décarbonée à l'échelle industrielle grâce à la captation de plus de 600 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Cela équivaut aux émissions annuelles d'environ 55 000 ménages en France.

### Répartition sectorielle des projets et des emplois en 2023

	Nombre		Part	
	Projets	Emplois	Projets	Emplois
Commerce et distribution	246	4 638	14 %	8 %
Conseil et services aux entreprises	137	15 108	8 %	25 %
Prestations informatiques	131	3 191	7 %	5 %
Constructeurs automobiles et équipementiers	104	4 819	6 %	8 %
Transport, stockage	95	3 885	5 %	7 %
Machines et équipements mécaniques	89	2 404	5 %	4 %
Énergie et recyclage	86	1 877	5 %	3 %
Agroalimentaire	83	1 762	5 %	3 %
Équipements électriques et informatiques	74	1 788	4 %	3 %
Sport et loisirs	67	522	4 %	1 %
BTP, construction	65	1 583	4 %	3 %
Verre, céramique, minéraux, bois, papier	63	1 142	3 %	2 %
Hôtellerie, tourisme et restaurant	61	1 477	3 %	2 %
Chimie, plasturgie	61	1 449	3 %	2 %
Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires	57	4 689	3 %	8 %
Travail des métaux	57	983	3 %	2 %
Équipements et dispositifs médicaux	46	1 174	3 %	2 %
Services financiers et assurances	44	1 746	2 %	3 %
Médicaments et biotechnologies	42	1 165	2 %	2 %
Textiles et accessoires	33	914	2 %	2 %
Équipement du foyer	27	451	1 %	1 %
Autres activités de services	26	443	1 %	1 %
Parfums, cosmétiques	25	334	1 %	1 %
Composants électroniques	24	574	1 %	1 %
Service de location	21	254	1 %	0,4 %
Opérateurs télécoms et internet	14	301	1 %	1 %
Éducation et formation	12	119	1 %	0,2 %
Immobilier	8	135	0,4 %	0,2 %
Autres	7	209	0,4 %	0,4 %
Électronique grand public	5	63	0,3 %	0,1 %
Médias, édition	5	55	0,3 %	0,1 %
<b>Total général</b>	<b>1 815</b>	<b>59 254</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Bilan France 2023, Business France

## ILS ONT CHOISI LA FRANCE

**Santé****Royaume-Uni - GSK**

GSK, établi en France avec près de 3 400 collaborateurs, est une entreprise biopharmaceutique de premier plan en termes d'implantation industrielle et d'emplois, témoignant d'un engagement continu en France. En 2023, GSK investit plus de 21 M€ pour moderniser son site de Mayenne dans les Pays de la Loire afin d'augmenter la production d'amoxicilline et d'acide clavulanique. De plus, le site d'Evreux en Normandie bénéficiera d'un investissement jusqu'à 350 M€ pour y produire la nouvelle formulation bas carbone de Ventoline, soulignant l'engagement durable de GSK et sa contribution environnementale positive.

**Agroalimentaire****Canada - Lallemand**

Lallemand est une entreprise familiale canadienne, un des leaders mondiaux, spécialisée dans le développement, la production, la valorisation et la commercialisation de levures, bactéries, champignons microscopiques et autres ingrédients liés à ces micro-organismes. Fondée à Montréal au 19<sup>e</sup> siècle, où se trouve toujours le siège social, l'entreprise fabrique des solutions microbiennes aux applications industrielles aussi différentes que la boulangerie, les boissons fermentées, la nutrition animale, les bio-carburants, l'agriculture, les ingrédients alimentaires, la pharmacie et la santé humaine. Lallemand compte plus de 5 000 employés (1 employé sur 10 en R&D), dont plus de 800 en France, qui est le 2<sup>e</sup> pays le plus important du groupe en nombre d'employés, après le Canada et avant les États-Unis. La société projette de réaliser 2 projets d'investissement importants en France : le premier sur son site industriel d'Aurillac (Cantal) où Lallemand fabrique des souches probiotiques et médicaments biologiques pour la santé humaine, représentant plus de 10 M€ pour augmenter les capacités de production et améliorer les infrastructures, donnant lieu à la création d'emplois. Il s'agit donc tant d'une extension des capacités de fabrication que d'une modernisation de l'usine afin de pérenniser l'agrément pharmaceutique et développer son activité. Le second projet se déroule sur son site historique de la Ferté-sous-Jouarre (Île-de-France), dans un objectif de pérennisation des activités de production des micro-organismes et conditionnement pour la fromagerie et salaisonnerie. Il s'agit pour ce projet d'un investissement de plus de 10 M€, qui permet de maintenir plus de 50 employés et de notamment mettre en place un système de refroidissement en boucle pour garantir un procédé de fabrication plus durable.

## ILS ONT CHOISI LA FRANCE

**Santé****Danemark - Novo Nordisk**

Investissement record de 2,1 Md€ pour Novo Nordisk à Chartres.

Cet investissement, considéré comme un des plus grands investissements étrangers en France en 2023, renforce à nouveau la confiance qui lie Novo Nordisk avec son site chartrain et la région Centre-Val de Loire depuis 1961.

Cet investissement significatif vise d'une part à développer la production actuelle et d'autre part à se préparer à accueillir la production de futures solutions thérapeutiques dans des maladies chroniques graves telles que l'obésité. Ce développement augmentera considérablement les capacités de production aseptique et de produits finis. En parallèle de l'expansion du site, l'entreprise maximisera ses capacités actuelles. Ce projet d'expansion va doubler la superficie du site, pour atteindre 230 000 m<sup>2</sup>. Des équipements de haute technologie offriront la possibilité de produire plusieurs dispositifs d'administration différents tout en minimisant l'empreinte environnementale des activités de production notamment en matière de consommation d'eau.

Cet investissement s'accompagnera de plus de 500 nouveaux emplois qui viendront rejoindre les 1 600 collaborateurs actuels du site chartrain.

La Team France Invest a souhaité apporter un soutien coordonné entre les niveaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux pour résoudre les équations actuelles et futures du projet autour notamment du foncier et de l'attractivité des talents.

Avec cet investissement record, Chartres et le Centre-Val de Loire confortent ses écosystèmes pharmaceutiques autour notamment de Polepharma et reste la 1<sup>re</sup> région française en termes de spécialisation d'attractivité santé pour les entreprises étrangères.

**Aéronautique****Brésil - Alya Space**

Alya Space a été un pionnier de la télédétection mondiale, en développant son projet de constellation avec 216 satellites innovants, ainsi qu'en déployant 6 stations terrestres, qui intègrent des technologies de communication très avancées, réparties sur l'ensemble du territoire brésilien. La technologie révolutionnaire de ses satellites SAR et optiques de pointe permet d'obtenir des images à haute résolution et d'acquérir des données en temps réel, offrant ainsi une compréhension sans précédent de notre planète. En outre, la constellation hybride passive et active du système Alya permet une surveillance en temps quasi réel, quelles que soient les conditions météorologiques. Alya Space est une référence en matière de télédétection, permettant une gestion raffinée des produits de base, une gestion écologique et la création des villes intelligentes et des régions rurales de l'avenir. En étant créée au Brésil et en s'étendant en France, elle participe à un mouvement mondial de partenariats pour le développement d'activités orbitales pacifiques ayant un impact global, en joignant ses forces à celles de véritables alliés pour le bien de l'humanité. L'entreprise a trouvé en France un grand soutien et des expériences incroyables pour dynamiser le projet Alya Space, parce que le ciel n'est pas la limite, ce n'est que la première étape !



### Construction automobile

États-Unis - Nimbus

Basée à Palm Beach (Floride), Nimbus Suspensions se spécialise dans les suspensions oléopneumatiques haut de gamme pour véhicules tout-terrain et électriques. Son CEO, français, a choisi d'établir son usine à Labarthe-Inard (Haute-Garonne). Engagée dans la réindustrialisation, Nimbus investit 500 000 € dans un bâtiment de 400 m<sup>2</sup>. La France s'impose pour la qualité de son bassin d'emploi et son expertise dans des secteurs de pointe. Embrasser l'héritage de l'ingénieur français George Messier, le premier à porter la technologie oléopneumatique sur une voiture, motive aussi Nimbus Suspensions à poursuivre ses efforts de R&D sur le sol français.



### Équipements mécaniques

Turquie - Toscano

Toscano est une entreprise turque spécialisée dans la fabrication de machines et outils agricoles. Pour sa première implantation à l'étranger, Toscano a décidé d'ouvrir un site de distribution de machines agricoles et pièces détachées ainsi que le SAV à Château-Gaillard dans le département de l'Ain en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette filiale française a pour vocation de devenir le siège européen et de couvrir la France et autres pays européens, notamment la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas. Ce projet générera 10 emplois sur 3 ans.



### Commerce et distribution

Pays-Bas - Picnic Hubs

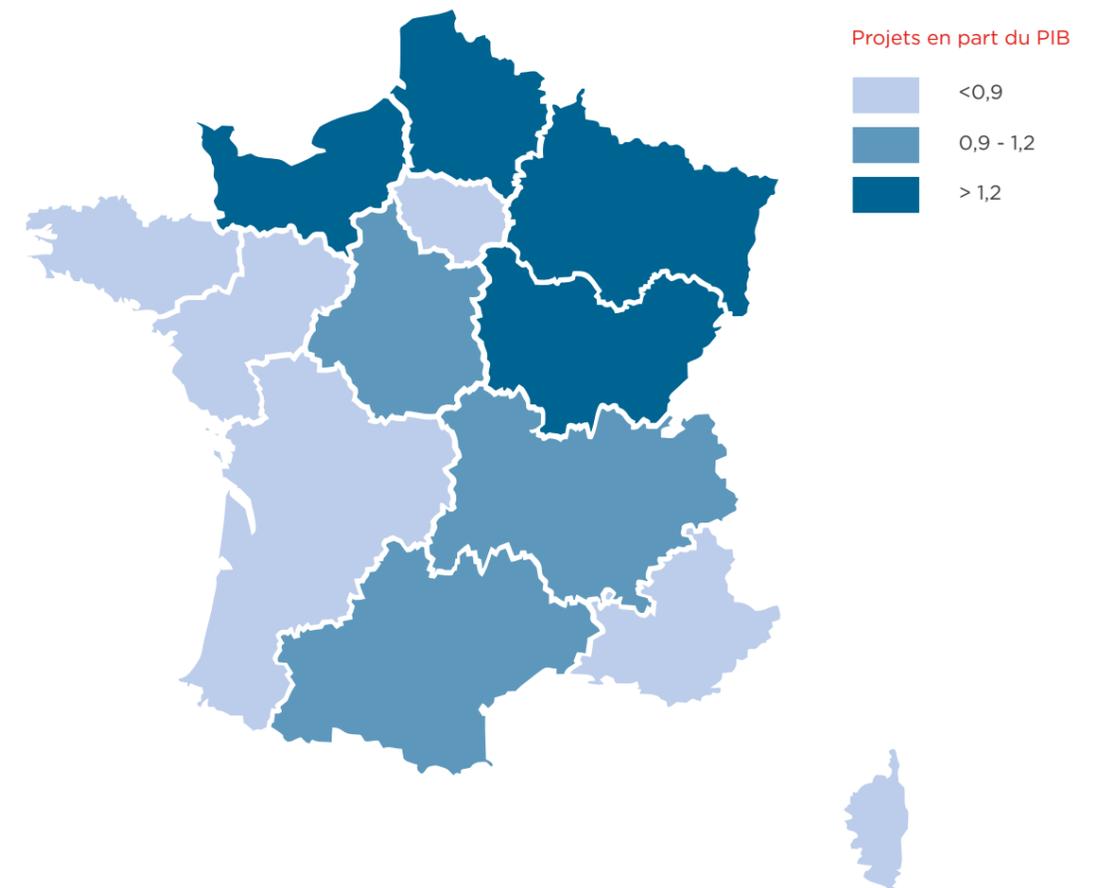
Le supermarché en ligne confirme son succès en France en ouvrant de nouveaux hubs dans les Hauts-de-France, consolidant ainsi sa présence régionale. 2023 était également l'année de la poursuite de son expansion et l'inauguration de son premier centre de préparation de commandes (fulfillment center) en Île-de-France, accompagnée de l'ouverture de 8 hubs de livraison du dernier kilomètre. Ce développement significatif permet la création de centaines d'emplois dans la région, soulignant le positionnement de Picnic en tant qu'acteur majeur dans le secteur de la livraison de courses en France et sa capacité à répondre à la demande croissante avec succès.

## 3. Des projets sur l'ensemble du territoire, notamment dans les petites communes

L'ensemble du territoire est concerné par les créations et le maintien d'emplois engendrés par les projets d'investissement étrangers. En 2023, les trois régions ayant accueilli le plus grand nombre de projets (l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts-de-France) sont aussi celles dont la part dans le PIB national est la plus importante. La Normandie et le Grand Est ont connu les plus fortes progressions du nombre de projets créateurs d'emplois en un an.

L'indice d'attractivité des régions calculé par Business France permet d'identifier les régions qui surperforment relativement à leur poids relatif dans l'économie française. Cet indice révèle que les régions du Nord et de l'Est de la France (Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Hauts-de-France et Grand Est) ont été proportionnellement les plus attractives en 2023, la part des projets qu'elles ont attiré étant plus de 1,2 fois supérieure à leur part respective dans le PIB national. Bien que proportionnellement à sa contribution au PIB national, la région Île-de-France ne se démarque pas en termes de nombre de projets accueillis, elle est en tête des régions européennes les plus attractives, d'après le Baromètre EY 2023.

Fig 8. Indice d'attractivité des régions en fonction de leur PIB



Grille de lecture : la Normandie affiche un indice d'attractivité égal à 1,6. Cela signifie que la part de cette région dans l'accueil des projets d'investissement internationaux en 2023 est supérieure à son poids dans le PIB national en 2022.

Source : Bilan France 2023, Business France, Insee ; calculs Business France

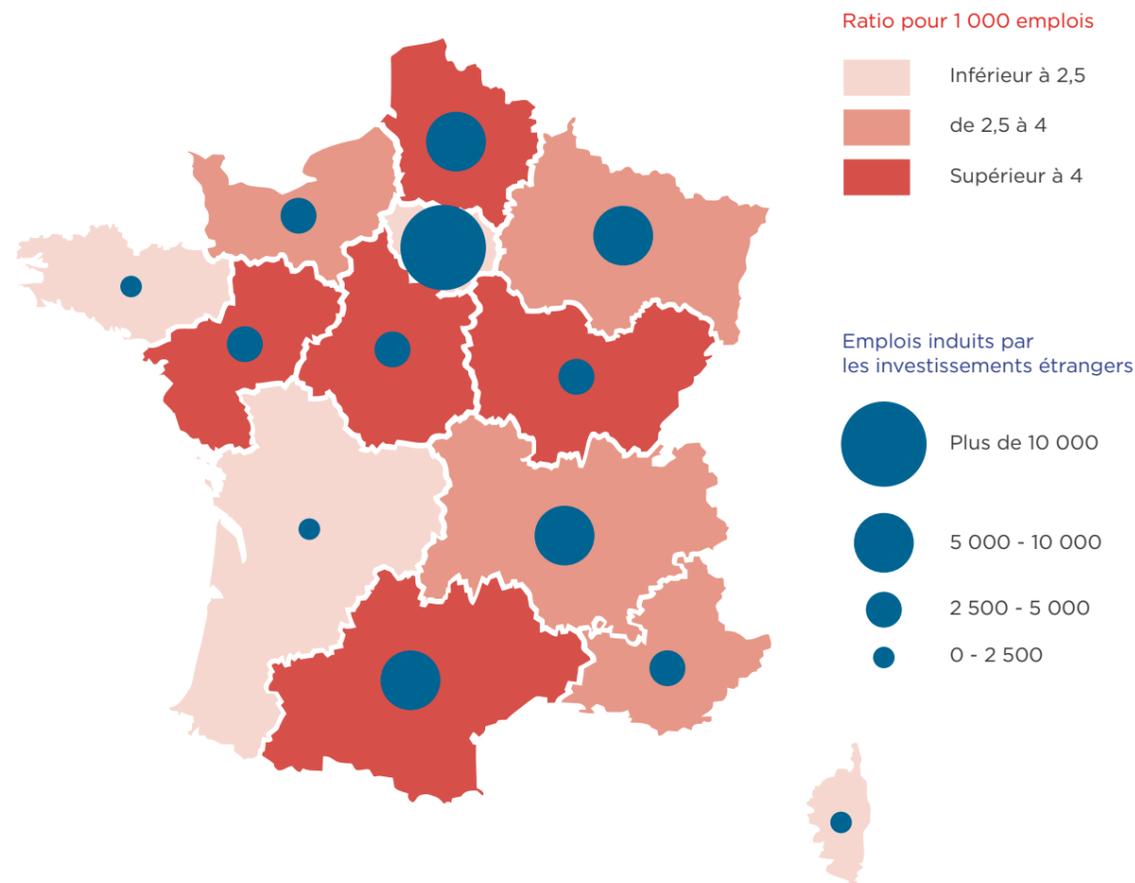
En termes d'emplois, la région Île-de-France arrive également en tête, accueillant près de 20 % du total recensé en 2023, devant les Hauts-de-France (14 %) et l'Occitanie (12 %). Rapporté à l'emploi salarié régional, les emplois induits par les investissements étrangers sont les plus élevés pour les Hauts-de-France, l'Occitanie, la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et les Pays de la Loire. Pour ces cinq régions, le ratio d'emplois induits par les investissements étrangers pour 1 000 emplois salariés dans la région est supérieur à 4.

En moyenne, le nombre d'emplois créés ou maintenus pour chaque projet créateur d'emplois dans ces régions (hors Bourgogne-Franche-Comté) est plus élevé que la moyenne au niveau national (35) : de 48 emplois en moyenne par projet recensé dans les Hauts-de-France et jusqu'à 63 emplois pour les Pays de la Loire.

Une analyse plus fine de la répartition des projets d'investissement par taille des communes révèle que 49 % de ces projets et 38 % des emplois induits s'orientent vers des communes de moins de 20 000 habitants.

L'attrait pour les communes relativement plus petites se vérifie d'autant plus pour les seuls projets industriels : plus de 90 % d'entre eux et 84 % des emplois sont dirigés vers des communes de moins de 100 000 habitants.

Fig 9. Répartition du nombre d'emplois créés ou maintenus par région en 2023



Source : Bilan France 2023, Urssaf ; calculs Business France

Répartition des projets et emplois en 2023 par taille de commune

	Projets	Part projets	Emplois	Part emplois
< 20 000 habitants	885	49 %	22 624	38 %
20 000 - 100 000 habitants	372	20 %	12 222	21 %
100 000 - 200 000 habitants	127	7 %	5 032	8 %
200 000 - 300 000 habitants	67	4 %	4 198	7 %
300 000 - 400 000 habitants	35	2 %	1 990	3 %
400 000 - 500 000 habitants	43	2 %	3 642	6 %
>500 000 habitants	286	16 %	9 546	16 %
<b>Total général</b>	<b>1 815</b>	<b>100 %</b>	<b>59 254</b>	<b>100 %</b>

Répartition des projets et emplois industriels en 2023 par taille de commune

	Projets	Part projets	Emplois	Part emplois
< 20 000 habitants	430	73 %	12 434	60 %
20 000 à 100 000 habitants	105	18 %	4 947	24 %
100 000 à 200 000 habitants	25	4 %	1 208	6 %
200 000 à 300 000 habitants	5	1 %	40	0,2 %
300 000 à 400 000 habitants	1	0,2 %	30	0,1 %
400 000 à 500 000 habitants	10	2 %	1 689	8 %
>500 000 habitants	17	3 %	430	2 %
<b>Total général</b>	<b>593</b>	<b>100 %</b>	<b>20 778</b>	<b>100 %</b>

Source : Bilan France 2023, Business France

## 4. Des secteurs d'excellence, vecteurs d'attractivité des territoires

La répartition régionale des projets et des emplois associés s'explique notamment par les expertises sectorielles spécifiques que chaque région a su développer sur son territoire. La disponibilité de talents qualifiés dans un secteur donné, la présence de pôles de compétitivité ou encore la préexistence d'un solide tissu industriel incluant des sous-traitants à proximité, sont autant d'éléments formant un écosystème cohérent et attractif dans le choix d'un investisseur étranger pour y établir ou développer ses activités.

Les régions Hauts-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, historiquement fortement industrialisées, attirent un grand nombre de projets issus de l'industrie automobile, de la métallurgie et des machines et équipements mécaniques. À ce titre, la région Grand Est tire également partie de son positionnement géographique, notamment sa proximité avec l'Allemagne. Ainsi en 2023, 26 % des investissements étrangers dans la région Grand Est sont en provenance d'Allemagne, contre 15 % à l'échelle nationale.

Les Hauts-de-France consolident quant à eux au fil des ans le développement du secteur des batteries électriques, un secteur stratégique pour la production des véhicules électriques.

Les projets du secteur des composants électroniques, autre secteur stratégique, s'orientent vers l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le secteur de la santé est un des secteurs phares du Centre-Val de Loire : la part des projets de ce secteur dans l'ensemble des projets reçus par la région depuis 2014 est plus de deux fois supérieure à celle observée au niveau national. Des géants de l'industrie pharmaceutique investissent régulièrement dans la région, comme c'est le cas pour le groupe Novo nordisk, dont le deuxième plus grand site mondial est situé à Chartres et qui a engagé un investissement de 130 M€ sur le site.

La Bretagne se distingue par sa capacité à attirer les projets du secteur de l'énergie et du recyclage. Cela s'explique par son positionnement côtier favorable à l'établissement de sites dédiés à l'éolien offshore et onshore. La région reçoit également, proportionnellement, un important contingent de projets du secteur agroalimentaire, tout comme la Normandie et l'Occitanie.

Les projets du secteur des matériels aéronautiques, navals et ferroviaires se dirigent vers les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest, principalement Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire.

La région Île-de-France est fortement spécialisée dans le secteur des services : en 2023, elle a attiré 82 % des projets du secteur des services financiers et 37 % de ceux du conseil et des services aux entreprises. Place financière européenne incontournable, la région contient le premier quartier d'affaires d'Europe, raison pour laquelle elle est choisie par de nombreuses entreprises à capitaux étrangers, et notamment les multinationales, pour y implanter leur centre de décision.

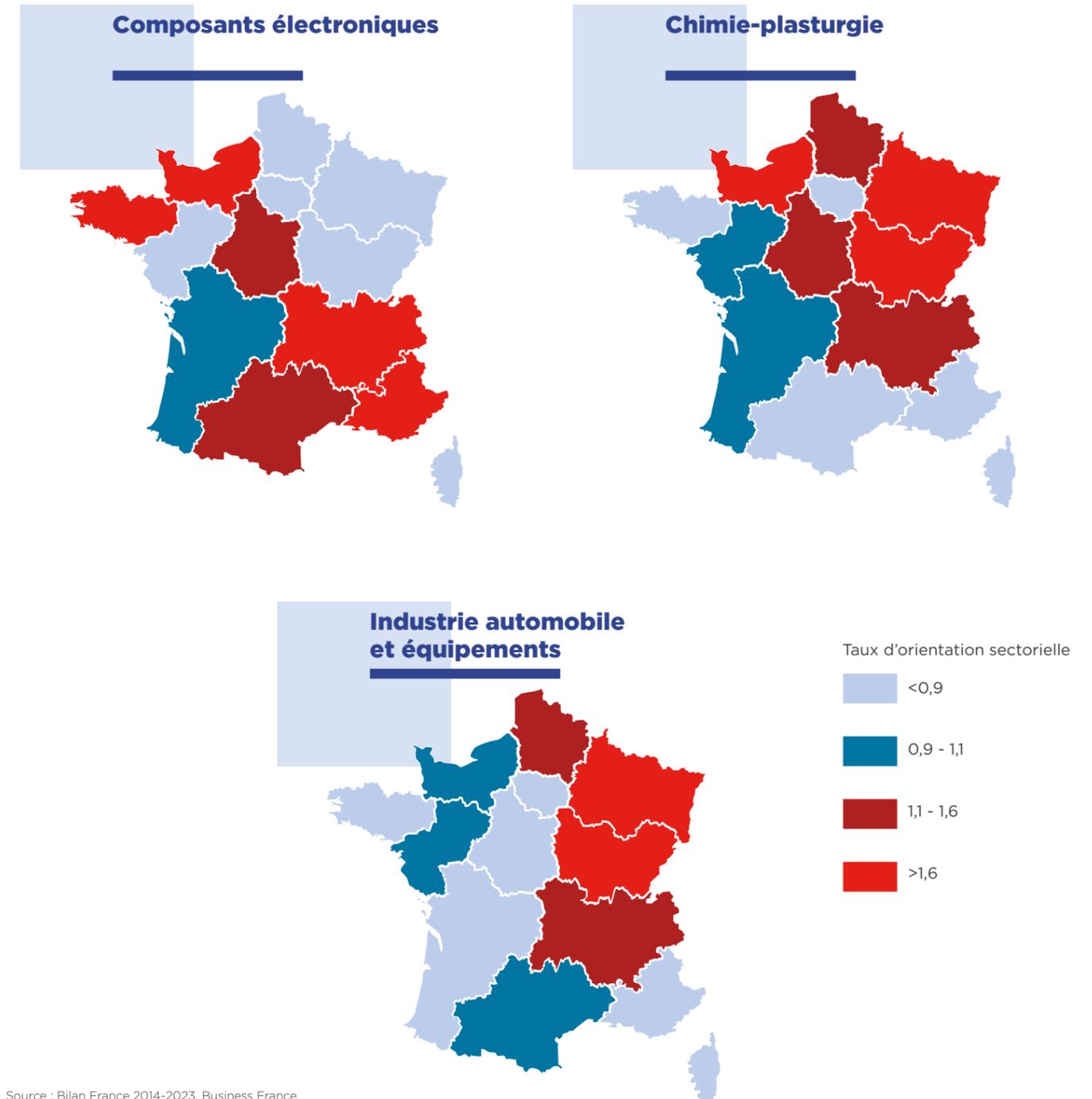
### MÉTHODOLOGIE

#### Indice d'orientation sectorielle

L'indice d'orientation sectorielle d'une région est réalisé en calculant le rapport entre la part d'un secteur dans les projets régionaux et la part de ce même secteur dans les projets nationaux. Les projets pris en compte sont ceux de la période 2014-2023.

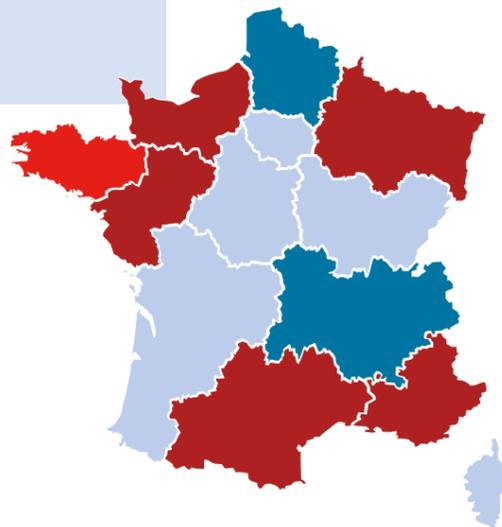
Pour un secteur et une région donnés, un indice d'orientation supérieur à 1 signifie que ce secteur correspond à une part plus importante des projets dans cette région qu'au niveau national. Plus cet indice est élevé, plus l'orientation de cette région est forte. Un indice supérieur à 1,5 indique une part de ce secteur dans les investissements de la région 50 % plus élevée que cette part au niveau national, soit le signe d'une orientation très forte de la région concernée dans ce secteur.

Fig 10. Orientations sectorielles des investissements dans les régions françaises entre 2014 et 2023

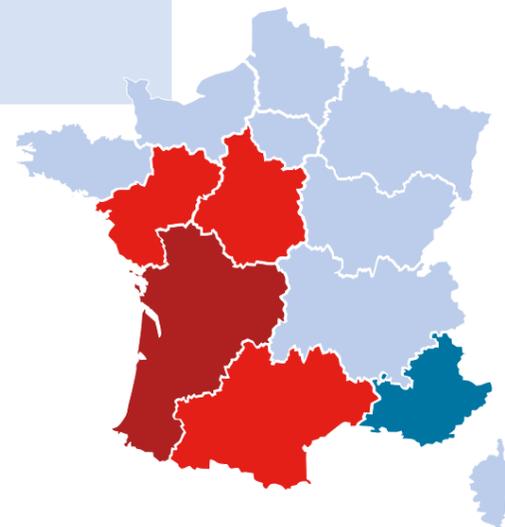


Source : Bilan France 2014-2023, Business France

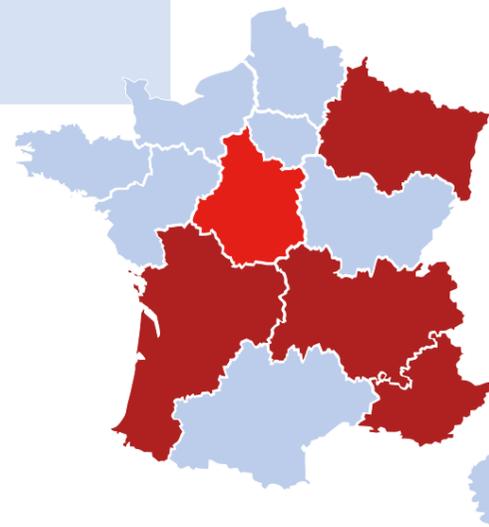
**Énergie et recyclage**



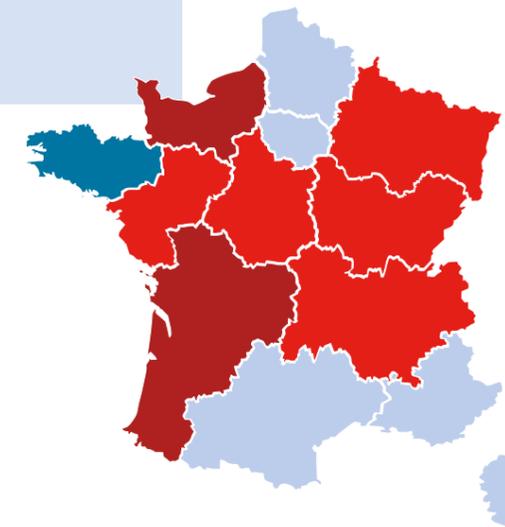
**Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires**



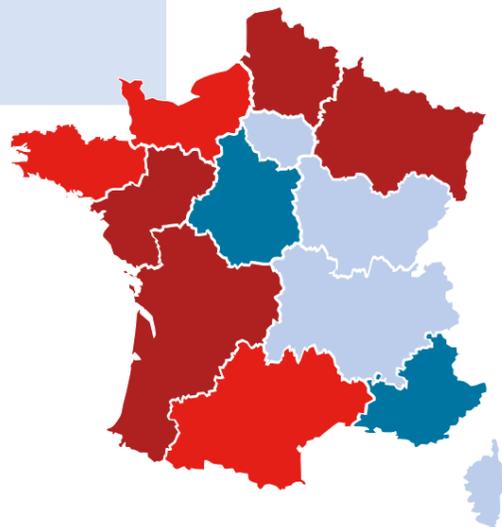
**Santé**



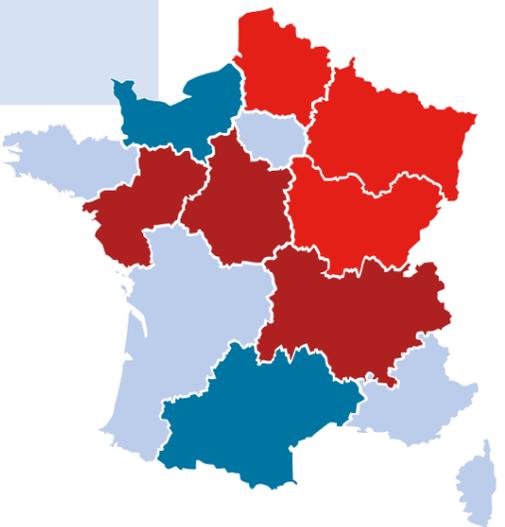
**Machines et équipements mécaniques**



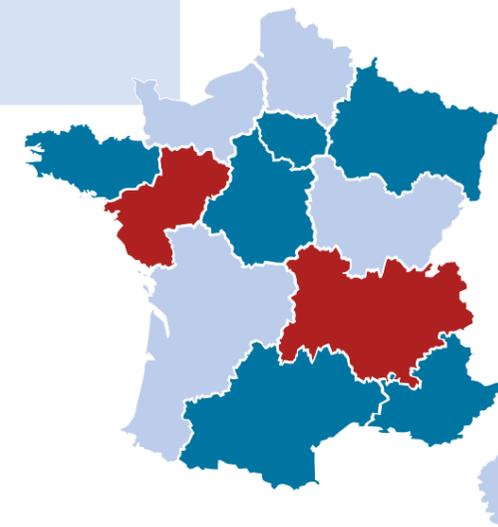
**Agroalimentaire**



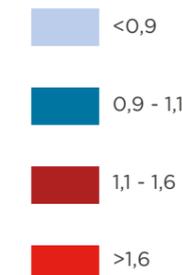
**Travail des métaux**



**Équipements électriques et informatiques**



Taux d'orientation sectorielle





# 3

## L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL AU SERVICE DE LA RÉINDUSTRIALISATION FRANÇAISE

# 3 L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL AU SERVICE DE LA RÉINDUSTRIALISATION FRANÇAISE

Grâce notamment à une dynamique de réformes structurelles engagées depuis 2017, la France est devenue plus innovante, plus compétitive et plus attractive.

Depuis 2019, la France est devenue la 1<sup>re</sup> destination en matière d'investissements étrangers en Europe, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne, selon le Baromètre annuel du cabinet EY.

La France est revenue dans le jeu européen en termes de taxation du capital et du travail, au travers notamment de la réduction de l'impôt sur les sociétés de 33 % à 25 %, complétée d'une baisse des impôts de production de 10 Md€ par an. Cet allègement fiscal vient d'être complété par la suppression progressive d'un impôt de production, la CVAE, qui interviendra d'ici 2027.

Sur le plan social, des réformes approfondies du droit du travail ont permis d'ajuster les règles d'organisation du travail au plus près des besoins de l'entreprise (durée du travail, rémunération, etc.), de donner de la prévisibilité dans la rupture du contrat de travail (plafond d'indemnités de licenciement, durée de contestation d'un licenciement limitée à un an) et de mener une politique favorable au retour ou au maintien dans l'emploi (réformes de l'assurance chômage et des retraites).

L'attractivité de la France pour les investisseurs repose également sur une politique d'innovation incitative, de développement des compétences recherchées, et d'investissement dans un mix-électrique décarboné.

La capacité à se transformer et à répondre de manière proactive aux défis écologiques est devenue un critère de choix pour les IDE.

La mobilisation de l'industrie est un enjeu crucial pour lutter contre le changement climatique.

En 2022 et 2023, la France a respectivement accueilli 176 et 201 ouvertures nettes de sites industriels (Baromètre industriel de l'État, mars 2024).

L'innovation, la décarbonation et la réindustrialisation sont au cœur de la stratégie économique du gouvernement qui poursuit sa trajectoire de réformes pro-business avec l'ambition claire de simplifier et d'accélérer la transformation du pays.

L'ensemble du paquet constitué par la loi « industrie verte » (octobre 2023), la loi « d'accélération sur le nucléaire » (juin 2023), et la loi « d'accélération sur les énergies renouvelables » (mars 2023) mettent en musique les ambitions sur la décarbonation de l'industrie. Cet ensemble de mesures vise à réussir la transition énergétique, assurer une meilleure souveraineté économique verte et promouvoir l'activité, créatrice d'emplois.

En 2024, de nouvelles réformes sont attendues et viendront compléter la transformation du modèle économique et social français : simplification des normes pour les TPE et les PME, renforcement de l'attractivité financière, et poursuite de la baisse des impôts de production. Sont aussi prévues des mesures en faveur de la souveraineté énergétique, et la publication de la nouvelle « Stratégie Nationale Bas Carbone » ainsi que de la nouvelle « Programmation Pluriannuelle de l'Énergie ».

## 1. Innovation : positionner la France à la pointe des usages numériques

En matière d'innovation, la France compte parmi les écosystèmes européens les plus dynamiques. Elle se classe par exemple comme deuxième pays européen en nombre de demandes de brevets déposés (OMPI, 2023).

Cette dynamique s'appuie notamment sur tout un ensemble d'acteurs impliqués dans des partenariats de R&D, dans la coopération entre structures de recherche et d'innovation et entreprises, et dans le transfert de l'innovation vers la modernisation et la décarbonation de l'appareil industriel français. Cet ensemble d'acteurs inclut, à titre d'exemple, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (INRIA), le pôle Paris Saclay, l'École polytechnique, l'Institut Mines-Telecom ainsi que des pôles de compétitivité tels que Cap Digital (Île-de-France), Systematic (Île-de-France), Minalogic (Auvergne-Rhône-Alpes), et le premier technopôle d'Europe, Sophia Antipolis (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

En parallèle de cet écosystème, **des dispositifs de soutien public encouragent les efforts de recherche**, de développement et innovation, à l'image du crédit d'impôt recherche qui compte parmi les dispositifs d'aide fiscale à la R&D les plus puissants de l'OCDE (**30 % des dépenses de R&D jusqu'à 100 M€ et 5 % au-delà**).

Enfin, le gouvernement a présenté en mars 2024 la **feuille de route de la France pour la « Décennie numérique »**, alignée sur les objectifs européens et articulée autour de 4 priorités :

- **Les compétences numériques** : renforcement de la formation initiale des écoliers, de l'attractivité des filières numériques et de l'offre de formations en adéquation avec les besoins des entreprises ;
- **Les infrastructures numériques** : généralisation de la fibre optique d'ici à 2025, avec 5 ans d'avance sur l'objectif européen, et généralisation de l'accès à la 4G d'ici à fin 2029 ;

- **La transformation numérique des entreprises, en particulier des TPE-PME** : poursuite et accélération de la numérisation, renforcement de la cybersécurité, accompagnement dans l'adoption de l'IA, du cloud et de la gestion des données, et poursuite d'un soutien ambitieux aux start-up au travers de la French Tech ;
- **La numérisation des services publics** : accélération et simplification des procédures et démarches administratives, via notamment la numérisation d'ici à 2025 des 250 démarches publiques essentielles.

L'intelligence artificielle (IA), les réseaux du futur 5G/6G et la robotique bénéficient tout particulièrement de la dynamique de l'écosystème d'innovation français et du soutien public en matière de RDI et transition numérique.

### A. IA : de la recherche au déploiement, une stratégie qui porte déjà ses fruits

Afin de s'affirmer comme leader de l'IA en Europe et dans le monde, de structurer un écosystème dédié de long-terme et de favoriser des gains substantiels de compétitivité et de productivité, au service de l'économie et de la société, la France a mis en place une stratégie nationale ambitieuse pour l'IA, intégrée au plan d'investissement France 2030 et au Programme d'Investissement d'Avenir (PIA).

### Une stratégie globale en deux temps, de la recherche au déploiement

- **2018-2022 (environ 1,5 Md€ de financement)** : renforcer les capacités de recherche en favorisant la création et le développement d'un réseau d'instituts interdisciplinaires IA, le soutien à des chaires d'excellence en IA, le financement de programmes doctoraux et l'investissement dans les capacités de calcul de la recherche publique. En 2021, la France compte le plus grand nombre de laboratoires d'IA (81) en Europe.
- **2021-2025 (2,22 Md€ de financement, dont 1,5 Md€ public)** : diffuser les technologies d'IA dans l'économie, avec l'objectif d'accompagner 500 PME et ETI dans l'adoption et l'usage de solutions IA d'ici à 2025 et de développer des plateformes souveraines en data

science, machine learning, robotique. Un appel à projets France 2030 « IA Booster France 2030 » est ainsi ouvert jusqu'à fin 2025 pour sensibiliser, former et accompagner des PME et ETI dans l'exploitation de leurs données et l'intégration de solutions d'IA.

Sont particulièrement ciblées :

- **L'IA embarquée ;**
- **L'IA de confiance**, sous le prisme notamment algorithmes, par exemple en aéronautique, véhicule autonome, industrie 4.0 ;
- **L'IA frugale**, en lien avec les enjeux de la transition écologique (ville durable, mobilités, agriculture de précision) ;
- **L'IA générative**, faisant l'objet d'un comité dédié lancé en septembre 2023, qui a remis au gouvernement en mars 2024 un rapport de 25 recommandations pour faire de la France un acteur majeur de la révolution technologique de l'IA.

**Cette stratégie repose sur trois piliers** : la formation et l'attraction de talents en IA (objectif de former 3 700 étudiants par an et de faire émerger 5 à 10 universités et écoles de rang européen/mondial), le soutien à l'offre deep tech et le rapprochement de l'offre et de la demande de solutions en IA. Elle s'articule également avec d'autres **stratégies nationales d'accélération connexes**, tels que les technologies quantiques, la 5G et les futures technologies de réseaux de télécommunications, le cloud et la cybersécurité, entre autres, ainsi que sur la **stratégie pour l'électronique du plan France 2030**, qui prévoit de mobiliser plus de 5 Md€ (plus de 16 Md€ en incluant l'investissement privé) sur les volets innovation et recherche, doublement de la capacité de production de composants électroniques à horizon 2026-2027, développement des formations et montée en compétences dans l'ensemble de la filière électronique.

**Cette stratégie a déjà commencé à porter ses fruits**

**Depuis 2018, de nombreuses entreprises ont choisi la France pour implanter ou renforcer leurs laboratoires sur l'IA** : Alphabet (Google), Cisco, Criteo, DeepMind, Fujitsu, HPE, IBM, Intel, Meta, Microsoft, NaverLabs, Samsung, SAP, Uber. En parallèle, en 2022, la France compte **590 start-up**

**sur l'IA** (contre 502 en 2021) **qui ont levé plus de 3,2 Md€ sur l'année 2022**, soit six fois plus qu'en 2018. 16 d'entre elles sont des licornes, incluant ContentSquare, EcoVadis, ManoMano, Meero, Mirakl, Payfit, Qonto, entre autres.

**Ces entreprises s'appuient notamment sur les compétences scientifiques et d'ingénierie des talents formés en France**, qui disposent d'une renommée internationale. A titre d'illustration, entre 2017 et 2021, la France a maintenu son 7<sup>e</sup> rang mondial et 2<sup>e</sup> de l'UE en matière de publications dans le cadre des conférences scientifiques sur l'IA (derrière la Chine, les États-Unis, l'Inde, l'Allemagne et le Royaume-Uni).

#### **B. Réseaux du futur : de la 5G à la 6G, de l'affirmation à l'anticipation**

**La stratégie « 5G et réseaux du futur », lancée en 2021, a pour ambition de positionner la France à la pointe sur ce marché essentiel** en matière d'autonomie stratégique et de compétitivité, qui servira de base à la numérisation et la montée en gamme de différents secteurs clés (automobile, aéronautique, agriculture, santé, industrie 4.0, éducation, sécurité et défense...). Elle peut s'appuyer sur des infrastructures numériques, et plus spécifiquement de couverture réseau, étendues et résilientes, avec 88 % du territoire français couvert en 4G, plus de 80 % des Français éligibles à la fibre optique (grâce notamment au plan « France Très Haut Débit »), faisant ainsi de la France un des pays européens les plus performants en matière de connectivité, et le lancement déjà effectif d'une expérimentation sur les réseaux privés 5G avec plus de 90 réseaux déjà déployés.

**Cette stratégie « 5G et réseaux du futur » se structure autour de quatre axes majeurs :**

1. Développer les usages de la 5G industrielle ;
2. Soutenir le développement d'une offre souveraine sur les briques technologiques essentielles à la 5G/6G et aux réseaux du futur ;
3. Favoriser la recherche sur les réseaux du futur afin de maintenir l'excellence française dans le domaine des télécommunications ;
4. Massifier la formation à la 5G.

**Ainsi, elle vise à soutenir le développement de solutions françaises tant sur le volet technologique R&D que sur celui de l'exploitation des réseaux**, en garantissant une maîtrise de l'ensemble des étapes. Elle doit permettre de créer 20 000 nouveaux emplois d'ici à 2025, d'accompagner davantage les PME innovantes du secteur à l'export et de renforcer l'excellence scientifique et la visibilité internationale de la France dans le domaine.

**Cette stratégie d'accélération vise 1,7 Md€ d'investissements globaux dans le secteur en mobilisant plus de 500 M€ de financements publics à horizon 2025.** 65 M€ sont spécifiquement dédiés au programme de recherche « Réseaux du futur » lancé en 2021 pour apporter de nouvelles briques technologiques afin de soutenir l'excellence scientifique française et répondre aux besoins d'innovation industrielle dans le domaine.

**Le gouvernement a également annoncé à l'été 2023 la mise en place d'une plateforme de coordination sur la 6G**, « France 6G », afin de préparer au mieux l'arrivée de la 6<sup>e</sup> génération de réseaux, en matière notamment de standardisation, coopération européenne et internationale et propriété intellectuelle. Cette initiative permettra de soutenir l'évolution des usages numériques tels que l'intelligence artificielle (IA), requérant des capacités croissantes de traitement de volumes de données toujours plus importants, ainsi que le développement d'applications critiques nécessitant des temps de latence toujours plus faibles, en particulier dans l'industrie et la santé (connectivité, robotique interactive, réalité immersive, etc.).

**Ce soutien public se traduit aussi par le lancement de différents appels à projets et à manifestation d'intérêt** dans le cadre du plan France 2030, tels que « Campus Fablab 5G industrielle » (AMI conduit en 2022 pour soutenir le développement et l'accélération des usages de la 5G au profit de l'industrie) et « 5G/6G : solutions innovantes pour les réseaux du futur » (ouvert jusqu'à fin novembre 2024).

#### **C. La robotique, au cœur d'une industrie innovante et décarbonée**

**La robotique et les machines intelligentes constituent une thématique prioritaire de France 2030**, dont les enjeux sont communs aux 10 objectifs de France 2030.

**La stratégie robotique présentée par le gouvernement porte une double ambition** : soutenir la réindustrialisation compétitive et verte de la France, en particulier en faveur des TPE, PME et ETI, et de positionner le pays comme leader en nouvelles machines robotiques à haute valeur ajoutée. Elle doit permettre d'alimenter l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur industrielle, acteurs clés des transitions énergétiques et écologiques, en nouvelles solutions opérationnelles (systèmes et équipements) et de placer la France en tête de nouvelles filières industrielles d'excellence et d'innovations de rupture. Le gouvernement a ainsi annoncé à l'été 2023 deux appels à projets dans le cadre de France 2030, dédiés à « l'offre de robots et machines intelligentes d'excellence » et au « défi transfert robotique », qui vont se poursuivre sur les prochaines années. Ces appels vont favoriser le développement de technologies robotiques disruptives, qui embarquent par exemple des briques technologiques nouvelles fondées sur de l'intelligence artificielle, ou accélérer le transfert technologique en associant laboratoires de recherche et entreprises dans des projets novateurs.

Les mutations de la robotique reposent sur des évolutions en cours dans plusieurs autres domaines clés, qui font également l'objet de stratégies nationales dédiées impulsées par le gouvernement : électronique, réseaux de communication, intelligence artificielle, numérique.

**La France bénéficie d'une reconnaissance internationale en matière de recherche et entrepreneuriat en robotique et se positionne** dans le top 5 mondial des publications scientifiques. La stratégie robotique encourage les collaborations entre équipements historiques et jeunes entreprises. France 2030 va soutenir ces efforts de recherche en finançant un programme et équipements prioritaires de recherche (PEPR) spécifique à la robotique. En 2022, selon la fédération internationale de la robotique, la France a connu l'une des meilleurs dynamiques au niveau mondial en termes d'installation de robots industriels (+13 %), avec près de 7 400 nouvelles unités installées dans le pays. L'Hexagone se positionne ainsi comme le 8<sup>e</sup> pays mondial et le 3<sup>e</sup> européen, derrière l'Allemagne et l'Italie, en installation de robots industriels. La France est également le 5<sup>e</sup> pays mondial et le 2<sup>e</sup> européen, derrière l'Allemagne, pour le nombre de producteurs de robots de service (toutes applications confondues).

## ILS ONT CHOISI LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grâce à une récente levée de fonds de 17 millions de dollars, MFL compte développer de nouveaux arômes basés sur la fermentation solide pour améliorer l'expérience sensorielle des produits végétariens. L'entreprise vise à étendre sa présence en Europe, où la demande pour des aliments «clean label» est en augmentation.

En liaison avec le bureau de Business France à Tel Aviv et l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté, MFL a pu découvrir les compétences en matière de fermentation développées depuis des décennies par l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, l'institut agro Dijon et l'INRAE, à l'origine de plusieurs Unités Mixtes de Recherche (UMR), dont l'UMR PAM (Procédés Alimentaires et Microbiologiques) et le Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation (CSGA).

L'entreprise a également bénéficié du soutien du pôle de compétitivité Vitagora, qui a facilité son expansion commerciale en Europe. Lors du Vitaconnect organisé par Vitagora, MFL a pu établir des contacts précieux avec des partenaires scientifiques et industriels.

Forte de tous ces échanges et du soutien de l'agence Dijon Bourgogne Invest, MFL a annoncé l'ouverture d'un centre de recherche à Dijon, axé sur la fermentation de précision en milieu solide. Cette initiative marque une transition vers sa phase d'industrialisation.

L'implantation de MFL en France reflète un partenariat collaboratif entre l'entreprise et les acteurs locaux, démontrant ainsi l'engagement mutuel à promouvoir l'innovation dans le domaine de l'alimentation durable.

*Utiliser la « science de la gourmandise » pour débloquer la transition vers des protéines durables. Naturellement.*

### The Mediterranean Food Lab (MFL)

Fondé en 2019 à Tel Aviv par B.Z. Goldberg, cinéaste primé et ancien consultant en stratégie, et Yair Yosefi, chef cuisinier expérimenté, MFL s'est entouré d'une équipe multidisciplinaire pour créer une alimentation plus saine et durable.

Malgré les investissements massifs dans les substituts de la viande dans le monde, la transition vers des protéines alternatives reste lente en raison des préoccupations liées au goût. MFL est donc un laboratoire d'arômes d'un genre totalement nouveau qui utilise le « pouvoir de la gourmandise » pour débloquer la transition vers des protéines alternatives ; c'est aujourd'hui l'une des seules foodtech à répondre aux demandes des consommateurs : durabilité, santé, coût et amélioration spectaculaire du goût.

Son approche repose sur la fermentation en milieu solide, modernisée grâce à des techniques de machine learning et d'intelligence artificielle. L'entreprise est ainsi en mesure de créer une base de connaissances pour optimiser la recherche de saveur particulière et maîtriser un processus biologique complexe.

## ILS ONT CHOISI L'ÎLE-DE-FRANCE



### AI Redefined

AI Redefined, société canadienne spécialisée en intelligence artificielle favorisant l'alignement entre les valeurs humaines et l'IA, projette de créer 25 nouveaux postes dans les trois prochaines années au sein de son centre de décision pour l'Europe basé à Paris.

La société souhaite renforcer sa position auprès de sa clientèle actuelle et accroître sa présence sur le marché français en attirant de nouveaux clients. L'entreprise a choisi

l'Île-de-France pour son dynamisme économique, son rôle central en Europe et pour la proximité avec de nombreux sièges sociaux de ses clients cibles dans le milieu de l'énergie, l'aéronautique, le spatial et la défense.

AI Redefined a été accompagnée par Choose Paris Region avec des informations sur l'écosystème « bouillonnant » en innovation et en IA, la recherche de locaux, la mise en relation avec des prestataires concernant le juridique, le financement, le recrutement.

## ILS ONT CHOISI LA NORMANDIE



### Normandie AeroEspace

Les secteurs de l'électronique et des technologies de communication en Normandie sont fortement liés à l'industrie de l'automobile, de l'aéronautique, de la sécurité, de la défense et aux nouvelles technologies de mobilité. La région se distingue par la présence de grands constructeurs et équipementiers, ainsi que par une dynamique d'innovation portée par des PME, des start-up et associations de filières comme Normandie AeroEspace (NAE). Normandie AeroEspace (NAE) est un réseau significatif en Normandie, englobant plus de 170 acteurs des domaines de l'aéronautique, spatial, défense, et sécurité.

La Normandie se distingue non seulement comme berceau de la technologie NFC (Near Field Communication) mais également comme pionnière dans le développement des communications du futur, telles que la 5G. Cette région dynamique est reconnue pour son écosystème innovant dans le domaine de la microélectronique, soutenu efficacement par un second acteur clef, l'Association Normandy Microelectronics (NMA). Avec plus de 40 membres, allant des entreprises aux écoles et laboratoires, représentant plus de 900 salariés, la NMA est au cœur de cet écosystème, favorisant la croissance et le développement des entreprises locales.

Dans ce contexte d'innovation et de progrès technologique, Murata Manufacturing Co., Ltd illustre parfaitement l'engagement de la Normandie dans l'avancement de la microélectronique.

**Murata Manufacturing Co., Ltd :** Murata renforce sa capacité de production de condensateurs en silicium de 200 millimètres en créant une nouvelle ligne de production de masse au sein de sa filiale Murata Integrated Passive Solutions, basée à Caen, en Normandie qui emploie 250 personnes. Les condensateurs en silicium fabriqués par Murata dans cette usine sont utilisés en lien avec les dispositifs médicaux, les équipements de télécommunication et les téléphones portables. Ce projet d'extension concerne un investissement d'environ 60 millions d'euros et la création d'une centaine d'emplois dans le futur.

La décision de Murata d'étendre sa capacité de production en Normandie témoigne de la confiance dans l'écosystème national et régional et de son potentiel à soutenir des projets d'envergure internationale. La Normandie confirme ainsi son attractivité pour les entreprises de haute technologie et son rôle central dans le développement de technologies futures.

## ILS ONT CHOISI LA BRETAGNE



### Apply Carbon

Depuis son rachat en 2011 par le groupe belge Procotex, Apply Carbon connaît un fort développement. Spécialiste de la coupe et du broyage de fibres techniques (carbone, aramide), le site breton se positionne sur un marché de niche. De nouveaux procédés ont été mis en place afin d'étoffer son savoir-faire et de s'ouvrir à de nouveaux marchés. L'entreprise a investi dans une technologie qui convertit les fibres de carbone broyées en granulés ou paillettes. Utilisés pour le renfort des thermoplastiques, dans la composition de joints, revêtements ou encore plaquettes

de frein, ces granulés confèrent aux produits des niveaux inédits de résistance et de longévité. Pour doubler les capacités de production, plus de 10M€ ont été investis dans un nouveau bâtiment accueillant une dizaine de lignes de production hautement automatisées. Actuellement, en plus des 56 permanents, Apply Carbon s'appuie sur une trentaine d'intérimaires pour soutenir son activité. En 2023, 7 CDI ont été créés et 10 autres sont envisagés en 2024.



« Le groupe a fortement investi sur le nouveau site de Plouay (56), dans le cadre de sa stratégie de développement. Apply Carbon a bénéficié d'une aide de près de 65K euros de la Région Bretagne et aussi de l'accompagnement Breizh Fab sur le défi individuel « optimiser ma production ». Cette première phase d'investissement finalisée nous positionne parmi les leaders mondiaux dans notre domaine. Aujourd'hui, nous souhaitons poursuivre notre développement afin de recycler des pièces composites. Ces financements et subventions en cours de recherche seront entièrement dédiés à une solution technique de recyclage, qui répond également aux attentes des acteurs locaux, dans le cadre de la Lorient Composite Vallée » affirme Hervé Cayuela, Directeur Général Apply Carbon.

## ILS ONT CHOISI LES PAYS DE LA LOIRE



### L'automatisation se poursuit chez CLAAS Tractor

Après avoir officiellement mis en service son «Usine du futur» en 2021, fruit d'une transformation de 3 ans, la modernisation des processus de production et la robotisation de certaines activités s'est poursuivie.

La digitalisation s'est portée en 2023 sur la gestion stocks en déployant un outil (SAP EWM) qui permet de mieux réagir aux fluctuations de l'activité dépendantes des marchés agricoles. Cette mise à jour a ouvert le champ des possibles à d'autres étapes de digitalisation pour des problématiques locales de gestion de production. Le contrôle qualité a aussi évolué au niveau de l'interface entre l'opérateur de contrôle et la production, en remplaçant les écrans TV par des tablettes : plus de confort visuel et de mobilité, des cycles de contrôles bien définis, des questions séquencées de fa-

çon aléatoire pour éviter la routine. La prise de photos et la saisie de commentaires sont possibles rendant l'opérateur acteur de l'amélioration qualité (remontée d'informations).

La robotisation du transport des châssis et tracteurs en production pour plus de flexibilité, initiée avec la mise en place des AGV (Auto Guided Vehicle) a été étendue aux transports des roues (chariots géolocalisés) et au transport des toits en production avec des AGV filoguidés (1 M€). Deux nouveaux robots de peinture ont été investis également permettant d'assurer 70 % de la couverture peinture du châssis au lieu des 30 % précédents. Enfin, est sorti de terre un second magasin robotisé de stockage des petites pièces pour les cabines de tracteurs (3,7 M€), avec une capacité de stockage de 20 000 bacs, un bâtiment de 20 mètres de haut et 36 mètres de large. Il sera opérationnel en septembre 2024, permettant ainsi à l'usine d'être prête pour le lancement en production de nouvelles générations de tracteurs.

« Depuis le projet initial de modernisation appelé CLAAS Forth, de façon plus globale, nous sommes engagés dans une démarche d'évolution de notre système d'exécution de la fabrication (MES) pour aller progressivement vers une solution d'assistance des opérations de fabrication (interface homme-machine) que nous souhaitons entièrement digitalisée pour plus de pertinence à l'instant t. Compte-tenu de la complexité de plus en plus forte et de la diversité de plus en plus importante

de nos produits, notre postulat initial d'apporter de l'aide aux opérateurs de production demeure plus que jamais au cœur de notre stratégie. L'impulsion donnée par les acteurs locaux comme Solutions & Co, l'agence de développement des Pays de la Loire, Le Mans Métropole, le conseil régional des Pays de la Loire, l'État et le FEDER nous a mis sur les rails de cette modernisation qui nous permettra de rester compétitif sur le long terme». Etienne Bourasseau, Président de CLAAS Tractor et Vice Président Manufacturing.



## CORSE



Chloé Zannettacci, Nicolas Huloux et Benjamin Pereney sont les membres fondateurs de la nouvelle école d'ingénieurs informatiques MIRA.

### Ouverture de la nouvelle école d'ingénieurs informatique à Ajaccio

Aflokkat, organisme de formation privé installé à Ajaccio, a lancé en septembre 2024, MIRA (Mediterranean Institute of Robotics and Automation), école visant à former des ingénieurs en robotique et en intelligence artificielle.

MIRA, accessible dès l'obtention du baccalauréat, intègre la liste des écoles d'ingénieurs privées accréditées par la Commission des titres ingénieurs dépendant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. L'école souhaite accueillir 25 élèves pour évoluer vers une soixantaine de places d'ici à une dizaine d'années.

Aflokkat, avec MIRA, souhaite œuvrer pour le territoire en formant des profils techniques qui auront vocation à s'établir sur l'île, et également à attirer des élèves extérieurs à la Corse.

En Corse, l'écosystème de la Tech a connu une croissance significative au fil des années, avec l'émergence d'entreprises technologiques innovantes. Cela a entraîné une augmentation de la demande en compétences technologiques, avec environ 60 postes, par an, non pourvus sur le territoire.

MIRA formera des ingénieurs en robotique, avec une forte composante d'informatique avancée, dotées de compétences en conception, développement, intégration et maintenance de systèmes robotiques autonomes et/ou collaboratifs, pour des applications industrielles et de services.

En plus de ces compétences techniques, l'élève-ingénieur sera doté de compétences transversales, telles que la pratique de trois langues vivantes et le pilotage de projets complexes, ainsi que de compétences managériales et entrepreneuriales.

En vue de la création de MIRA, Aflokkat a signé en 2021 un partenariat structurant avec l'école d'ingénieur ESTIA située au Pays Basque autour de 5 grands axes : la recherche ; l'ingénierie pédagogique ; le recrutement et les échanges d'étudiants ; la mobilité Internationale ; le transfert de technologie. Ce partenariat est un atout important pour l'école car il lui permet de bénéficier du retour d'expérience d'une école renommée qui s'est construite dans un environnement économique assez similaire à celui de la Corse.

« Mira, c'est avant tout une demande des entreprises partenaires, qui sont venues nous voir, en exprimant un réel besoin d'ingénieurs informatiques fortement qualifiés sur le territoire. Le but, c'est donc, premièrement, de répondre à un besoin exprimé par les entreprises technologiques insulaires en retenant une partie des néobacheliers avec une nouvelle formation. C'est aussi d'attirer des étudiants étrangers, et donc de créer la possibilité que cette main-d'œuvre reste sur l'île après sa formation. Et enfin, c'est de contribuer à la création ou à l'implantation de nouvelles entreprises en Corse, pour participer au développement économique de l'île. » Benjamin Pereney, Directeur Aflokkat

## 2. Décarbonation : faire de la France le leader de la transition verte en Europe

Dans le contexte de l'accord de Paris et de la législation européenne (paquet « Fit for 55 »), la France s'est engagée, comme ses partenaires européens, à atteindre la neutralité carbone en 2050, après une étape intermédiaire de baisse de 55% des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030.

Le gouvernement a ainsi mis en place un plan d'action de décarbonation de l'industrie française, 3<sup>e</sup> secteur émetteur de CO<sub>2</sub> avec 20 % de part d'émissions derrière les transports et l'agriculture, pour diviser par deux les émissions industrielles françaises sur 10 ans. Ce plan d'action prend forme au travers de différentes initiatives dont France 2030, dont 50 % des 54 Md€ de budget global sont dédiés à la décarbonation de l'économie.

Plus spécifiquement, 4,5 Md€ sont consacrés à la décarbonation de l'industrie dans le cadre d'une stratégie spécifique, suivant deux grands axes :

- 450 M€ pour le financement de l'innovation et le développement d'une offre française de solutions jusqu'à l'industrialisation, pour une industrie bas carbone ;
- 4,05 Md€ pour le déploiement de solutions de décarbonation des sites industriels, via le recours à des technologies innovantes comme l'hydrogène ou la capture, le stockage et l'utilisation de carbone et le déploiement de solutions plus matures dans le tissu industriel français, notamment la chaleur bas carbone et l'efficacité énergétique.

### PLAN FRANCE 2030

En articulation avec le plan France 2030, la planification écologique « France Nation Verte » dote la France d'un plan d'action national pour accélérer la transition écologique. Dans le domaine industriel, cette planification se concrétise autour :

- Des trajectoires de décarbonation pour les 50 sites industriels les plus émetteurs de GES (chimie, métallurgie, matériaux de construction), générant 55% des émissions industrielles et 12% des émissions nationales totales : chaque site fait l'objet d'une feuille de route, avec l'objectif de réduire les émissions de ces 50 sites de 45% d'ici à 2030. Par ailleurs, les filières les plus émettrices font également l'objet de feuilles de route spécifiques (ciment, chimie, agroalimentaire, mines et métallurgie, verre, etc.).

- Du lancement d'appels à projets couvrant toute l'industrie pour soutenir la décarbonation des sites industriels et faire émerger des technologies innovantes de décarbonation. En 2023, l'enveloppe globale ouverte en soutien à tous types de projets de décarbonation (chaleur biomasse, efficacité énergétique, électrification, etc.) au travers d'AAP a atteint 1 Md€ ; le dispositif DECARB IND+ a spécifiquement été déployé pour les projets de grande envergure (demandes d'aides supérieures à 30 M€). Un mécanisme d'appel d'offres sera également disponible en 2024 pour les projets structurants de décarbonation.
- De l'élaboration d'une stratégie nationale pour la capture, le stockage et l'utilisation du carbone, complétant la stratégie nationale hydrogène pour les émissions résiduelles incompressibles.

Dans la même dynamique, la loi Industrie verte (octobre 2023) répond à la double ambition de décarboner les industries existantes, d'une part, et d'accélérer la production de nouvelles technologies vertes en France, d'autre part, pour faire de l'Hexagone le leader de l'industrie verte en Europe. Elle constitue une réponse à l'Inflation Reduction Act américain et s'inscrit dans la droite ligne du plan industriel du pacte vert pour l'Europe.

Cette loi prévoit ainsi de générer 23 Md€ d'investissement et 40 000 emplois directs d'ici à 2030, et d'éviter 35 M de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. Elle se structure autour de 15 mesures clés, incluant entre autres la division par deux des délais d'autorisations environnementales (de 17 à 9 mois en moyenne), la consolidation d'un stock stratégique de foncier industriel (sites clés-en-main, réhabilitation de friches industrielles), une meilleure identification des entreprises les plus vertueuses au travers d'un standard « Triple E » (Excellence Environnementale Européenne), y compris pour la commande publique et l'octroi d'aides publiques, ainsi qu'un crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte (C3IV).

Le C3IV, institué par la loi de finances 2024, vise à soutenir les entreprises portant des projets industriels dans quatre filières technologiques clés de la transition énergétique : les batteries, les panneaux solaires, l'éolien et les pompes à chaleur. Il s'étale de 20 % à 45 % des coûts éligibles et est plafonné à 200 M€ par entreprise, selon les conditions applicables (taille d'entreprise et zone territoriale). Actuellement ouvert jusqu'au 31 décembre 2025, le C3IV constitue l'une des mesures les plus incitatives en Europe pour le soutien aux industries vertes. Au printemps 2024, 20 demandes d'agrément ont été déposées, pour un montant total d'investissement de 1,8 Md€.

En parallèle, les projets industriels relatifs aux énergies renouvelables thermiques et réseaux électriques peuvent être soutenus au travers de subventions, de 15 % à 40 %, et la filière de l'hydrogène fait, quant à elle, l'objet de dispositifs de soutien spécifiques (PIIEC, France 2030).

Ces différentes initiatives s'appuient aussi sur l'identification et le développement de zones industrielles bas-carbone (ZIBac) et sur un mix électrique largement décarboné, à plus de 90 %, grâce à une électricité nucléaire abondante, stable et compétitive et à la progression de l'électricité d'origine renouvelable.

Sur le volet des transports, le plan France 2030 mobilise près de 5 Md€, de la recherche et innovation au déploiement de solutions sur l'ensemble de la chaîne de valeur de tous les modes de transports (routier, ferroviaire, aérien et maritime). Parmi les principaux objectifs : produire au moins 2 millions de véhicules électriques par an en France à l'horizon 2030 et soutenir le développement de l'avion bas carbone. Plus spécifiquement, la stratégie d'accélération « Digitalisation et Décarbonation des mobilités » s'appuie sur un budget de 570 M€ pour le développement d'une offre française de solutions de transports logistiques innovantes, compétitives et décarbonées, sur le plan tant industriel que serviciel. Elle se concentre en particulier sur l'intermodalité et le déploiement de solutions à grande échelle.

Enfin, la France a également instauré depuis 2015 une Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), feuille de route pour réduire les émissions de GES, en poursuivant les 4 grands objectifs suivants : (i) décarboner totalement la production d'énergie à l'horizon 2050, (ii) réduire de moitié les consommations d'énergie dans tous les secteurs (transports, bâtiment...), (iii) réduire les émissions non liées à la consommation d'énergie (par exemple celles de l'agriculture, ou des procédés industriels) et augmenter les puits de carbone naturels (forêts, marais...) et (iv) développer des technologies de capture et stockage du carbone pour absorber les émissions résiduelles incompressibles. La SNBC 3 (SNBC 2030) devrait être présentée courant 2024.

## ILS ONT CHOISI L'OCCITANIE



Vue aérienne du Centre d'Excellence Hélice

A400M survolant le site Collins à Figeac

### Centre d'Excellence Hélices Collins Aerospace à Figeac

Afin de soutenir l'innovation pour l'aviation du futur, Collins Aerospace a investi massivement en Occitanie dans un centre d'excellence dédié au développement des hélices pour les futures générations de turbopropulseurs. Implanté dans le Lot, Ratier-Figeac, entité de Collins et leader mondial des hélices de forte puissance, a créé un centre d'excellence Hélice qui est sorti de terre en 2021 à Figeac, hébergeant depuis un bureau d'études ainsi que de nouveaux moyens d'essais et de fabrication, destinés au développement des briques technologiques qui composeront les pales et les systèmes hélice de demain.

En plus de renforcer ses moyens technologiques et matériels industriels, l'entreprise a cherché à pérenniser ses activités et à renforcer son attractivité grâce notamment à la formation de ses nouveaux collaborateurs. Il s'en est suivie une augmentation des effectifs de plus de 60 personnes réparties entre l'ingénierie et les opérations.

Ses ingénieurs sont impliqués dans des projets régionaux et européens comme Hélios ou Clean Aviation dans lesquels Collins Aerospace est partie prenante. Les conclusions de

ces projets, dont les feuilles de route technologiques sont largement axées sur l'innovation, viendront alimenter les futures plateformes turbopropulsées et contribueront largement à la décarbonation de l'aviation.

En matière d'environnement, la conception des bâtiments du centre d'excellence a été pensée pour réduire l'empreinte carbone industrielle. Le chauffage du bureau d'étude est par exemple assuré par la récupération de la chaleur dégagée par le processus industriel, permettant de réduire significativement le recours à l'énergie fossile.

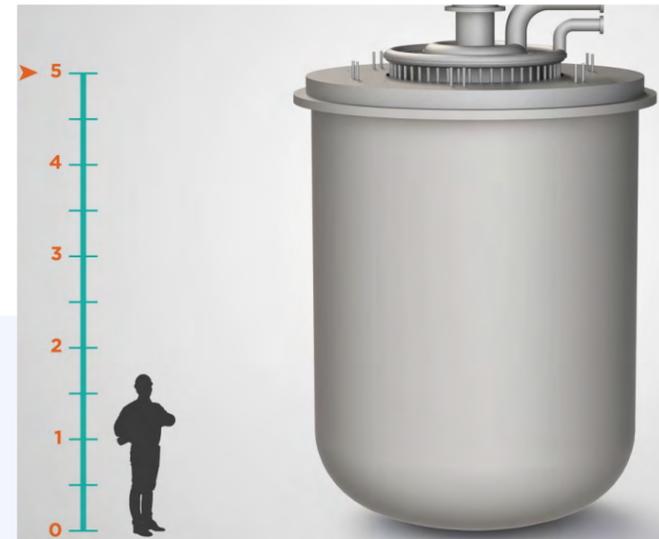
Ce centre d'excellence, dont l'investissement total s'élève à 32 M€, parmi lesquels 2 M proviennent de la région Occitanie, participe depuis son aboutissement au développement d'une aviation décarbonée ainsi qu'au rayonnement régional, national et même international de l'entreprise.

Ces nouvelles installations ont été inaugurées en octobre 2021 en présence du Premier ministre et ont été récompensées du prix Compétitivité et Innovation par Business France lors de la 2<sup>e</sup> édition du concours Choose France.



«Chez Collins Aerospace, depuis bientôt 4 ans, mon travail consiste à modéliser par éléments finis les impacts aviaires se produisant sur les pales fabriquées en matériaux composites. Construire et mettre au point des modèles numériques qui servent à optimiser le développement de la prochaine génération d'hélice est pour moi très valorisant car les enjeux liés à l'optimisation des ressources et à l'environnement sont déterminants pour notre entreprise et notre avenir. Et d'autant plus lorsqu'on vit ici dans le Lot, territoire naturel, verdoyant et préservé.» Marta Rallo Ayerbe, ingénieure mécanique au bureau d'études hélice

## ILS ONT CHOISI LA RÉGION SUD - PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



### Newcleo

La start-up européenne **Newcleo** est l'un des acteurs majeurs du renouveau de la filière nucléaire. Elle a été fondée en 2021 par Stefano Buono, physicien et cofondateur d'une biotech cotée au Nasdaq (Advanced Accelerator Application), Luciano Cinotti, ingénieur nucléaire détenteur de nombreux brevets dans le domaine, et Elisabeth Rizzotti, physicienne.

**Newcleo** développe de petits réacteurs nucléaires modulaires de nouvelle génération utilisant du combustible recyclé. Sa technologie innovante permet de répondre aux principaux défis de la filière : sûreté, coûts et déchets. La start-up est lauréate de l'appel à projets France 2030 «Réacteurs nucléaires innovants». Elle prévoit d'investir en France près de 3 Md€ sous forme d'investissements industriels, de R&D et d'ingénierie. Son projet vise à créer un réacteur de démonstration et une usine de fabrication de combustible. Son ambition : agir en faveur de la transition et de l'indépendance énergétique française et européenne.

**Newcleo**, déjà implantée à Turin, Londres et Lyon notamment, a ouvert, en 2023, un nouveau bureau d'études en région Sud, dans le Vaucluse, dont l'objectif est de désigner la future usine de fabrication de combustible à destination de ses réacteurs. La localisation stratégique d'Avignon, au carrefour de plusieurs sites majeurs dans le domaine du nucléaire (Marcoule, Cadarache, Tricastin) en fait la destination privilégiée pour attirer des talents qualifiés. Cette implantation va permettre le recrutement de 100 personnes d'ici fin 2024. Newcleo a bénéficié de l'accompagnement de risingSUD et de Vaucluse Provence Attractivité tout au long de son parcours d'implantation.



«Chez Newcleo, nous sommes fiers de notre expansion stratégique en France et plus récemment dans la région Sud, notamment à Avignon. Cette implantation renforce notre engagement envers le développement régional et notre volonté de contribuer activement à la transition énergétique française. Nous sommes convaincus que notre technologie révolutionnaire ouvrira de nouvelles perspectives pour un avenir énergétique durable, et nous sommes déterminés à être un acteur de premier plan de ce mouvement.»

Ludovic Vandendriesche, Directeur général de Newcleo SA

## ILS ONT CHOISI LE CENTRE-VAL DE LOIRE



### SKF France

SKF, leader mondial des roulements, est présent en France depuis 1908, sur 7 sites et près 3 000 salariés.

L'usine principale est située à Saint Cyr-sur-Loire, près de Tours et produit environ 60 millions de roulements/an, dont 65 % sont exportés, avec 1400 salariés. Les activités dédiées à l'automobile représentent 50% du chiffre d'affaires de l'usine. La transition des motorisations thermiques vers les moteurs électriques implique l'arrêt progressif de la fabrication, pour la 1<sup>re</sup> monte, de composants spécifiques aux moteurs à combustion interne. SKF France a lancé un plan stratégique, nommé « EV Turn », pour convertir ses moyens de production et adapter ses bancs de tests, d'essais et de prototypage, afin de répondre aux besoins des moteurs électriques, en s'appuyant sur les travaux en R&D menés sur le site, en particulier sur les motorisations 800 volts.

SKF France prévoit d'investir 33 M€ en créant 4 nouvelles

lignes de fabrication de roulements rigides à billes, dédiées aux blocs motopropulsion des véhicules électriques, et en modernisant ses moyens de laboratoires, avec l'objectif de produire 7 millions de roulements en 2028, tout en rénovant l'isolation de la toiture du bâtiment des lignes automobiles et en l'équipant de panneaux solaires, contribuant à atteindre la décarbonation totale du site dès 2027. Le projet « EV Turn » prévoit le recrutement de 80 collaborateurs à terme.

SKF France bénéficie du soutien de France 2030 pour ses investissements, dans le cadre de l'Appel à projets 2023 géré par la BPI, avec l'assistance des partenaires publics en région.

SKF St Cyr-sur-Loire participe et s'engage, dans ce cadre, à la mise en place de la Filière Automobile en Région Centre-Val de Loire, initiée par le Conseil Régional et la Préfecture de Région.

*SKF est un fournisseur mondial de solutions innovantes qui aident les différentes industries à devenir plus compétitives et durables. En proposant des produits légers, efficaces et réparables, SKF permet à ses clients d'améliorer les performances de leurs équipements tournants tout en réduisant leur impact environnemental. Les produits et services SKF, associés à l'arbre tournant, comprennent les roulements, les joints, la gestion de la lubrification, la maintenance conditionnelle et les services. Fondé en 1907, SKF est représenté dans plus de 129 pays et compte environ 17 000 distributeurs dans le monde entier. Les ventes annuelles, pour l'année 2023, s'élèvent à 103 881 millions de couronnes suédoises et le nombre de collaborateurs est de 40 396.*

skf.fr

## ILS ONT CHOISI LES HAUTS-DE-FRANCE



### Lutte contre le réchauffement climatique et transition énergétique : 10 M€ d'investissement sur le site de l'entreprise GSK Vaccines pour la réduction drastique de ses émissions de GES

Localisé à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), le site industriel de GSK Vaccines emploie plus de 1 100 salariés et participe à la production d'une large gamme de vaccins à destination de plus de 100 pays. Cette activité, essentielle sur le plan sanitaire, nécessite de l'énergie, tant pour chauffer le site que faire fonctionner un processus qui nécessite notamment de l'eau stérile et la conservation des doses entre 2°C et 8°C. Soit à l'arrivée une consommation de 39 000 MWh/an d'électricité et 36 000 MWh/an de gaz pour 9 500 tonnes de CO2 rejetées dans l'atmosphère chaque année. En plein développement, les rejets pourraient culminer à

12 000 tonnes en 2027. Une situation que l'entreprise biopharmaceutique veut contrecarrer, d'où la mise en œuvre d'un plan ambitieux de transition écologique. GSK Vaccines a prévu de baisser de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2024 et de 50 % en 2025. Avec en ligne de mire un objectif auquel tous les acteurs économiques, politiques, sociaux et environnementaux aspirent : la neutralité carbone en 2050 !

Concrètement, le site de Saint-Amand-les-Eaux a lancé une action de transition écologique qui consiste à remplacer ses trois chaudières gaz historiques par deux chaudières hybrides (électricité/gaz) pour produire la vapeur et des pompes à chaleur, fonctionnant à l'électricité, pour la production d'eau chaude... Ce chantier représente un investissement total de 10 M€ cofinancé par GSK Vaccines, l'État et l'ADEME.

*« Notre site de Saint-Amand-les-Eaux est relativement récent puisqu'il date d'une dizaine d'années. Pour autant, et compte tenu de l'accélération du réchauffement climatique, nous avons néanmoins décidé de remplacer nos chaudières par des équipements de nouvelles générations plus respectueuses de l'environnement avec l'obtention de résultats significatifs dès 2024 et 2025. D'autres solutions de transition énergétique sont à l'étude, car nous avons un objectif ambitieux à long terme : atteindre la neutralité carbone en 2050 ». Eric Moreau, directeur du site GSK Vaccines de Saint-Amand-les-Eaux*

## ILS ONT CHOISI LE GRAND EST



### L'Américain Lilly renouvelle sa confiance dans son site français

En annonçant en octobre 2023 un nouvel investissement de 160M€ sur son site de Fegersheim, le groupe pharmaceutique américain Lilly a montré une nouvelle fois son attachement aux compétences de ses équipes alsaciennes et à la qualité de sa production de médicaments injectables. Présent sur place depuis 1967, ce site avait en effet déjà bénéficié de près de 500M€ d'investissements ces dernières années et cette nouvelle annonce va consolider ses positions dans le dispositif industriel du groupe. Plus que jamais, Lilly entend renforcer son leadership sur le traitement de maladies comme le diabète et l'obésité, malheureusement en forte progression dans nos sociétés. Fegersheim est l'un des sites phare du Groupe Eli Lilly.

Attestant de l'excellence opérationnelle démontrée par ses collaborateurs, le site de production de Fegersheim, à la pointe de la technologie, digitalisée et robotisée, va accueillir deux nouvelles lignes de production de toute dernière génération et à grande vitesse qui lui permettront d'entrer dans une nouvelle phase de son développement et de s'affirmer un peu plus encore comme un site capable d'industrialiser les solutions thérapeutiques les plus innovantes. Le choix de la France, par Lilly, est aussi une parfaite illustration de la capacité du pays et de ses industriels à répondre aux enjeux de souveraineté en matière de santé publique.

« Fierté et responsabilité »

« Gagner cet investissement ici, à Fegersheim, est une grande fierté pour nous. Cette décision de notre maison-mère récompense l'engagement et le savoir-faire de chacun(e) de nos collaboratrices et collaborateurs et l'excellence opérationnelle du site, depuis 10 ans, à évoluer en profondeur vers des process de production digitalisés et plus respectueux de l'environnement. Il nous oblige également : nous avons pleinement conscience qu'au-delà de son impact en matière de souveraineté industrielle et de la dimension particulièrement novatrice des solutions que nous allons mettre sur le marché, cet investissement est aussi porteur d'espoir en matière de santé publique. Nous serons à la hauteur de la confiance placée en nous tant par le groupe Eli Lilly que par les pouvoirs publics ». M. Lechanteur

## ILS ONT CHOISI LA NOUVELLE-AQUITAINE



### O-I Glass

L'entreprise installe la dernière technologie de combustion gaz-oxygène ainsi que des systèmes de récupération de chaleur. Ces investissements destinés à la performance durable de l'usine devraient permettre de réduire jusqu'à 20 % les émissions de CO2. Outre les effets de décarbonation, ces nouvelles technologies permettent également de réduire les émissions de NOX jusqu'à 60 % ! Associé à la forte utilisation de verre recyclé dans l'usine, l'impact positif sur la réduction des gaz à effet de serre concrétise l'ambition d'O-I Glass d'être le fournisseur d'emballages en verre le plus innovant et le plus durable.

Avec plus de 400 millions de bouteilles produites chaque année, l'usine de Vayres est un site clé dédié à la verrerie moderne de haute technologie. C'est la seule verrerie de Gironde, située à proximité immédiate des célèbres vignobles de Bordeaux et de Cognac.

O-I Glass a été accompagné par la Team France Invest avec un appui renforcé des acteurs locaux : Communauté d'agglomération du Libournais, Mairies de Vayres et de Izon.

« C'est un projet stratégique qui a été mené à bien. Il témoigne de la détermination d'O-I à faire progresser notre feuille de route en matière de développement durable et a reçu le soutien de l'Agence pour la Transition écologique (ADEME). L'usine de Vayres réunit ainsi des technologies, un savoir-faire et des capacités modernes en situation réelle. Avec 80 % de nos clients situés dans un rayon de 100 kilomètres, notre usine soutient l'économie locale, les producteurs de vin locaux et un système de recyclage local - un exemple parfait pour la construction d'une économie circulaire locale durable ».

Thibaut Guichard, directeur de l'usine

## Critères de comptabilisation des investissements

### Pays de contrôle d'une entreprise

Conformément aux préconisations européennes, l'Insee considère que le pays de contrôle d'un groupe multinational est défini par le pays de localisation de l'unité de contrôle opérationnel du groupe et où les informations financières de l'ensemble des filiales sont généralement consolidées. Pour certains groupes, lorsqu'on dispose d'informations objectives complémentaires, cette unité peut être différente de la tête de groupe, ou maison mère. Dans cette définition, le pays attribué à un groupe est indépendant de la nationalité des principaux actionnaires du groupe.

Ce premier niveau d'analyse est complété par la notion de contrôle des activités des filiales. Le critère statistique choisi pour la collecte des données est celui du contrôle majoritaire (plus de 50 % des actions d'une société donnant droit de vote au conseil d'administration). On suppose que le fait de posséder plus de 50 % des actions d'une société permet d'exercer un réel contrôle sur sa gestion, même si, dans certains cas, ce contrôle peut être exercé avec la possession de moins de 50 % des actions.

### Comptabilisation des projets

Business France comptabilise dans son Bilan tout investissement qui crée ou maintient des emplois sur le territoire national. Le nombre d'emplois créés ou maintenus retenu au Bilan est celui annoncé pour les trois années à venir, cette durée correspondant approximativement à l'horizon temporel de programmation des investissements par les entreprises. Seuls les emplois pérennes, en équivalent temps plein sont retenus.

Les investissements non créateurs d'emplois sont comptabilisés s'ils participent à la pérennisation d'un site ou au renforcement de son système productif. Ainsi, 3 types d'investissements non créateurs d'emplois sont recensés par Business France, s'ils représentent à minima 100 000 € d'investissements :

- Les pérennisations de décarbonation
- Les pérennisations de digitalisation
- Les pérennisations de sauvegarde

Aussi, les partenariats de R&D établis sur le sol français, entre entreprises françaises et étrangères, sont comptabilisés s'ils occasionnent la création d'une structure de recherche en France.

### Recueil et validation des données

Les projets inscrits au Bilan France sont identifiés selon trois canaux :

- **La cellule de veille de Business France qui recense les annonces publiques d'investissement d'origine étrangère créatrices d'emploi en France et en Europe ;**
- **La prospection des projets conduite par Business France, mobilisant en particulier le réseau de ses bureaux à l'étranger ;**
- **L'information collectée par les correspondants chefs de file en région sur leur territoire.**

Sur ces bases, l'établissement du Bilan France donne lieu à un processus de validation croisée de chacun des projets identifiés, qui associe Business France et les correspondants chefs de file en région.

### Des écarts entre les données publiées par Business France, fDi Markets et EY

Le mode de recensement des informations du Bilan France en fait une base de données fiable et unique, dont le taux de couverture des investissements recensés est largement supérieur à celui des consultants privés, comme IBM/PLI, fDi Markets ou EY. Les différences de champs et de méthodes de comptabilisation expliquent une partie des écarts importants observés : comptabilisation des points de vente, secteur de l'hôtellerie, reprises de sites en difficulté, reprises-extensions, pérennisations et partenariat de R&D.

Cependant, outre les différences méthodologiques mentionnées, les écarts relèvent majoritairement du fait que de nombreux projets d'investissement n'ont fait l'objet d'aucun article de presse ou de communiqué au moment du recensement. Ces projets ne peuvent donc pas être recensés par les outils de veille des consultants privés. En revanche, Business France dispose de ces informations grâce à son accompagnement des projets, aux données transmises par ses bureaux à l'étranger ainsi que par ses partenaires territoriaux.



## BUSINESS FRANCE EST L'AGENCE NATIONALE AU SERVICE DE L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

Business France dispose de 1 400 collaborateurs situés en France et dans 55 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires.

Depuis janvier 2019, dans le cadre de la réforme du dispositif public d'accompagnement à l'export, Business France a concédé l'accompagnement des PME et ETI françaises à des partenaires privés sur les marchés suivants : Hongrie, Maroc, Norvège, Philippines et Singapour.

Pour plus d'informations : [businessfrance.fr](https://businessfrance.fr) @businessfrance

BUSINESS FRANCE

77, boulevard Saint-Jacques  
75680 Paris Cedex 14  
Tél. : +33 1 40 73 30 00



EPIC Business France - 77, boulevard Saint Jacques - 75014  
PARIS, Représentant légal : Laurent Saint-Martin

Directeur de la publication  
Laurent Saint-Martin, Directeur général

Rédactrice en chef  
Louise Cassagnes

Contributeurs  
Emma Giraud et Jérémy Zribi

Traducteurs  
David Williams  
Peter Stewart

Conception, réalisation  
Guillaume du Rivau  
Avril 2024

Crédits photos  
Adobe Stock

